

Pour la vie française

Les "concours" ontariens — So chons rendre justice à qui le mérite!

Il y a dans notre pays, et aux Etats-Unis, de nombreux Concours de français. La caractéristique particulière de celui de l'Ontario, c'est d'avoir été lancé par un haut fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique; c'est d'être organisé, publiquement encouragé par les inspecteurs officiels.

Ceci marque le chemin parcouru depuis moins de quinze ans.

Car il n'y a pas encore quinze ans que l'on se battait autour de l'école bilingue en Ontario. Et il n'y a pas encore un quart de siècle que les instituteurs et les institutrices y étaient privés de leurs brevets, dans un cas particulier même, menacés de la prison. La même menace pesa sur des commissaires d'écoles.

Aujourd'hui une besogne considérable reste à faire sans doute. On ne supprimera d'abord jamais les dangers qui résultent du milieu et contre lesquels il faudra constamment se mettre en garde. Il y aura du travail intérieur à compléter et des élèves nouveaux à faire bénéficier du régime bilingue.

Les écoles bilingues souffrent de la situation d'ingélaté, en matière d'impôts scolaires, qui est faite à toutes les écoles dites séparées; mais l'atmosphère générale est changée.

Dans les sphères officielles, on voit les choses d'un autre oeil, et rien ne le prouve mieux que la participation publique, affichée, des inspecteurs d'écoles canadiens-français, sans doute, mais fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, à ce Concours de français.

En tout cas, nous voulons faire la part très large au monde officiel, qui a su faire preuve de sentiments élevés; mais il serait cruellement et follement injuste de ne pas noter que ce changement est d'abord la récompense, la sanction de l'admirable lutte menée par la minorité franco-ontarienne; c'est la récompense des sacrifices, du dévouement, de l'habileté des chefs et des soldats.

Le rappel est un acte d'équité. Cela comporte aussi une haute leçon d'espérance. Car les succès remportés en Ontario, alors que les obstacles étaient si nombreux et si rudes, montrent que rien ne saurait désespérer des hommes de courage.

* * *

L'objet du Concours de français ontarien, dont l'initiateur est M. Robert Gauthier, le directeur de l'enseignement du français dans la province, est naturellement de stimuler l'étude de notre langue maternelle, d'en faire valoir l'importance auprès des enfants et des parents. Indirectement, le Concours obtient ce résultat tant désiré de tous les éducateurs: rapprocher les parents de l'école, les amener à s'y intéresser de très près. Par voie de conséquence aussi, parents et enfants apprennent à mieux com-

naître l'importance des groupes français de l'Ontario, car tous participent à l'épreuve, d'Ottawa à Windsor, à Timmins, à Kapuskasing, etc. Et des liens se créent naturellement entre les candidats qui se rencontrent.

Des concours préliminaires ont lieu dans les divers districts d'inspection. A Ottawa, l'autre jour, c'était les vainqueurs, garçons et fillettes, de ces premiers concours qui s'affrontaient dans une suprême épreuve, laquelle portait sur la rédaction, la diction, etc.

Le Concours se déroule, en marge du programme officiel. Il est sanctionné par de hautes récompenses: plusieurs maisons d'enseignement offrent des bourses aux vainqueurs.

Et c'est encore là une conséquence indirecte, mais importante de cette épreuve: elle fournit à un certain nombre de jeunes Franco-Ontariens l'occasion de poursuivre des études supérieures.

On imagine bien aussi l'effort que suscite la préparation des concours particuliers, celle ensuite du concours général. Dans chaque centre régional, les notables assistent à l'épreuve préliminaire; à Ottawa, la proclamation des vainqueurs s'est faite sous la présidence d'honneur de l'archevêque, Mgr Forbes, et du ministre de France, le comte de Dampierre. La liste des présences comprenait les noms les plus en vue de l'Ontario français.

De pareils faits portent leur leçon, créent un mouvement heureux.

Le grand mérite des Franco-Ontariens — ils ne sont pas les seuls dans ce cas, mais c'est d'eux que nous parlons particulièrement aujourd'hui — fut de se rendre compte que la lutte ne se terminait point avec les épisodes dramatiques et de maintenir leur campagne, en l'adaptant aux conditions nouvelles.

Présentement, ils organisent une souscription dont l'objectif est double: assurer d'abord le maintien de leur Association d'Education; créer ensuite un certain nombre de bourses qui aideront à la formation d'une élite cultivée.

Rien ne pouvait témoigner d'un plus vif sentiment des réalités. Le maintien de l'Association d'Education est essentiel à la durée de l'action commune: l'attribution des bourses assurera des successeurs à ceux qui combattent aujourd'hui.

La campagne de souscription rappelle en même temps à tous la nécessité de l'effort.

...On nous pardonnera de le redire une fois de plus: si ce qui se passe en Ontario, dans les autres provinces en majorité anglaises, aux Etats-Unis pareillement, se passait ailleurs, aurions-nous assez d'éloges pour ces courageux mainteneurs? Sachons donc, si près qu'ils soient de nous, voir leur juste mérite — et les admirer comme il convient...

Omer HEROUX

Signature de l'alliance militaire entre l'Allemagne et l'Italie

"Notre réponse déterminée aux encerclleurs"

"Les peuples italien et allemand ont décidé d'agir désormais de concert en unissant leurs forces pour s'assurer l'espace dont ils ont besoin pour vivre et pour maintenir la paix"

"Nous sommes deux nations de 150,000,000 d'âmes, unies ensemble dans l'intérêt de la paix, mais prêtes à toute éventualité"

CLAUSES SECRETES

BERLIN, 22 (A. P.) — Le ministre des affaires étrangères d'Italie, le comte Galeazzo Ciano, et le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. Joachim von Ribbentrop, ont signé aujourd'hui en présence du chancelier Hitler le pacte qui unit leurs deux nations en une alliance militaire. La cérémonie s'est déroulée vers les onze heures (six heures à notre heure) dans la salle des ambassadeurs de la nouvelle chancellerie allemande. Après la signature du pacte qui consacrait l'entente intervenue entre les deux hommes politiques à Milan le 7 mai dernier, le chancelier Hitler a décoré le comte Ciano de la Grand-Croix Dorée de l'Aigle, qui n'avait jamais encore été conférée à un étranger.

SEPT ARTICLES

Le texte du pacte lui-même est laconique et ne renferme que sept articles. L'Allemagne et l'Italie s'engagent à mettre en commun toutes leurs ressources militaires et économiques au cas d'une guerre où l'une ou l'autre serait entraînée; elles s'engagent de plus à resserrer, en prévision d'une guerre possible, leurs relations militaires et économiques de façon à pouvoir intervenir toutes deux promptement et efficacement le cas échéant.

Le communiqué officiel qui résume le traité dé-

clare que les peuples italien et allemand ont décidé d'agir désormais de concert en unissant leurs forces pour s'assurer l'espace dont ils ont besoin pour vivre et pour maintenir la paix. Sur cette voie qui leur a été tracée par l'histoire, dit encore le communiqué, l'Allemagne et l'Italie désirent se consacrer, au milieu d'un monde qui menace de s'écrouler dans le désordre, à la tâche de préserver les bases de la culture européenne.

Dans le discours irradié qu'il a prononcé après la signature du pacte, M. Joachim von Ribbentrop a déclaré que le traité constitue "notre réponse déterminée aux encerclleurs". L'Allemagne et l'Italie se sont unies pour défendre leurs intérêts mutuels, dit-il, et le monde doit prendre note du fait. Aucune puissance sur terre, aucune haine, ne saurait modifier le fait. Si les fomentateurs de guerre démocrates tentent de créer des réseaux compliqués et ambigus de pactes pour encercler l'Italie et l'Allemagne, voici notre réponse: le langage en est sans équivoque: A l'avenir, nos deux nations se tiendront unies, toujours prêtes quoi qu'il advienne, les mains tendues vers la paix, mais résolues d'une volonté de fer à sauvegarder leurs intérêts vitaux.

Nous sommes deux nations de 150,000,000 d'âmes, dit à son tour le comte Ciano, unies ensemble dans l'intérêt de la paix, mais prêtes à toute éventualité.

(suite à la page 2)

La visite du Roi

Ottawa acclame nos souverains

Une population qui se "dégèle" — Du français presque partout — Une seule omission — Pourquoi?

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 22 — De l'avis d'un quotidien local de langue anglaise, l'accueil fait au roi et à la reine à leur arrivée à Ottawa a été d'une ardeur sympathique, mais tout de même quelque peu marqué d'une grande réserve. Comparativement aux vibrantes manifestations auxquelles avait donné lieu le passage des souverains à Montréal, la réception de la capitale fédérale semblait tout d'abord d'une retenue de haut ton, à ce qu'on a dit. Le sourire de la reine et l'amabilité toute de distinction du roi ont tôt fait cependant de conquérir l'affection des foules qui se pressaient de plus en plus nombreuses chaque fois que les monarques ont paru en public. De sorte que samedi soir, pendant le dîner parlementaire, et hier lors du départ de leurs Majestés, la retenue distinguée du début s'est transformée en véritable enthousiasme. Des foules que l'on estimait à 60,000 et à 70,000 personnes ont ovationné les souverains.

Citoyens d'Ottawa et de Hull, ainsi que les visiteurs — dont plusieurs de Montréal — n'ont ménagé ni leurs cris ni leurs applaudissements. La scène du départ a été particulièrement émouvante. L'on ne peut dire à quel moment la population, les premières hésitations respectueuses passées, a abandonné le champ pour donner libre cours à sa joie, de même qu'il se serait difficile de déterminer quelles poitrines, anglaises ou françaises,

me si l'annonceur s'embarquait avec une bonne provision de biscuits, il lui restait encore beaucoup à improviser. Celui-ci ou celui-là a commis quelques erreurs, s'est engagé parfois dans des développements risqués, a pris de temps en temps le champ, comme on dit, mais en général, tout s'est bien passé. Il n'y a pas eu d'impairs graves. Même — ne nommons personne — un annonceur a tenu le micro près d'une heure hier matin avec un véritable brio. L'écouteur pouvait se dire renseigné avec précision sur la cérémonie du monument du parc Connaught. La visite royale aura entre autres choses servi d'excellent entraînement au radio-reportage.

A. A.

En page 2 :

La maison des Petites Soeurs, c'est le "Vestibule du Ciel", par Emile Benoist

Feu M. Médéric Gaulin

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Médéric Gaulin, courtier en assurances de Woonsocket, R. I., décédé soudainement dans la soirée d'hier, le jour même de ses quarante-quatre ans.

M. Gaulin, le plus jeune d'une famille de dix-sept enfants, était le frère de notre camarade Etienne Gaulin, du service de la publicité du *Devoir*. Il laisse sa femme, née Chevrete, originaire de Montréal, deux enfants, Maurice et Muriel, trois frères et deux soeurs. Ses funérailles auront lieu mercredi, à Woonsocket, où sa famille habite depuis très longtemps.

Nous prions Mme Gaulin et ses enfants et toute la famille Gaulin, en particulier notre camarade, d'agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde et respectueuse sympathie.

Le carnet du grincheux

Nous sommes monarchistes. Nous ne sommes pas impérialistes. Le roi, ce n'est pas l'Empire, écrit un journaliste québécois. Distinction opportune.

"Jamais il n'est venu à l'idée des Canadiens français que cette visite soit être une tournée de propagande impérialiste", note l'*Evenement-Journal*. En fait la machine impérialiste marche à fond. Elle ne convertira personne, parmi nous. Mais il y a la manœuvre évidente. La famille royale est la famille royale. Et les politiciens sont les politiciens. A la première, notre fidélité. Aux propagandistes impérialistes, juste ce qu'ils méritent: un impérial pied de nez.

Le Grincheux a exagéré, il prétendait samedi que nos souverains passeraient un mois à Toronto, aujourd'hui. En fait ils n'y passent que neuf heures. — le même temps qu'ils furent à Montréal. Toronto prétend que Toronto vaut plus et mieux que cela. A quoi donc sert le loyalisme affiché? Il y a là de quoi sortir de l'Empire, de dépit.

Des politiciens d'Ottawa accompagnent le convoi royal dans chaque région où il passe. Ainsi l'un d'eux a fait le voyage de Montréal à Ottawa avec leurs Majestés. Cet honneur ne les empêcha pas de bien dormir...

Ce qu'il y aura eu de plus attrayant à l'occasion de la visite du roi et de la reine, à Toronto, cela aura été cinq petites filles franco-ontariennes et leur maman. Comme disent les Américains de quelque'un qui monopolise l'attention à une cérémonie où d'autres voudraient tenir la vedette, les petites Dionne, *will steal the show*. Pour nos visiteurs, l'incident de la journée, ce sera sans doute moins Toronto que les hommages des petites Dionne. Il y a donc de ces Français partout, au Canada?

Une photo de journal montre le roi et la reine causant avec un ouvrier canadien-français. Le premier ministre ne peut que les écouter. Il ne parle pas français, lui.

Le Grincheux

L'actualité

Nos souverains dans leur capitale

En service commandé à Québec et à Montréal, à l'occasion de la visite de nos souverains, le signataire de cette chronique avait pu voir, dans des circonstances exceptionnelles et à des moments stratégiques du programme, leurs Majestés le roi et la reine du Canada.

Profitant du congé de la fin de semaine il a voulu se rendre à Ottawa, en simple spectateur, pour se mêler à la foule anonyme qui, sur les trottoirs et parfois sur la chaussée, guettait avidement le passage du couple royal. Les quelques heures que le nouveliste du *Devoir* a passées dans la capitale canadienne l'ont convaincu, encore plus que ne l'avaient fait les réceptions officielles auxquelles il avait assisté, de l'empresse que George VI et d'Elizabeth ont su prendre déjà, par leur seul charme personnel, sur les cœurs de leurs sujets canadiens.

Le roi et la reine avaient auparavant réussi, le soir de leur départ à Montréal, à soulever un enthousiasme presque délirant de la foule cosmopolite massée devant l'hôtel Windsor où avait lieu le banquet offert par les autorités municipales. Cette foule qui réclamait, avec une énergie dynamique et convaincante, leurs Majestés, a obtenu trois apparitions imprévues des souverains sur le balcon de l'hôtel: c'était presque incroyable, quand on sait l'apathie quasi générale des Montréalais à l'égard des visiteurs de marque, fussent-ils de sang royal.

A Ottawa leurs Majestés ont fait une conquête encore plus extraordinaire et qui aura vraisemblablement de très heureux conséquences, particulièrement pour l'élément canadien-français.

* * *

Les souverains ont, en effet, littéralement fait fondre la glace des foules outaouaises. Il est vrai que dans ces foules il y avait beaucoup de gens de l'extérieur, entre autres nombre de Montréalais et de Québécois. Ces deux groupes de visiteurs n'étaient plus à conquérir; il est fort possible que la température déjà élevée de leur enthousiasme ait pu se communiquer à la majorité anglo-saxonne d'Ottawa pour faire perdre la tête à celle-ci au point de condescendre, pour une fois, à extérioriser ses sentiments intimes. Quoi qu'il en soit, le chroniqueur, perdu dans des groupes divers d'Anglo-Canadiens, a vu des manifestations assez inusitées à Ottawa: il a vu de rigides demoiselles anglaises sortir leur mouchoir et soupirer bruyamment parce qu'elles venaient de s'apercevoir qu'elles avaient crié à tue-tête leur admiration — tout comme les Français. Un Anglo-Saxon à monocle disait à son voisin: "As a

matter of fact these French-Canadians are better than I thought!"

* * *

Il devait se dérouler, dans la matinée, un incident très piquant et qui dépeint admirablement le "dégel" de la population outaouaise. Encore ici, tout l'honneur doit revenir à leurs Majestés d'abord qui, à plusieurs reprises, ont défini clairement le rôle de premier plan joué par la race française au Canada, — et ensuite aux Canadiens français qui ont acclamé leur roi et leur reine avec une spontanéité qu'ils n'auraient certes pas eue avant le statut de Westminster.

Voici donc l'incident. Vers onze heures et demie, les spectateurs aux aguets le long de la rue Rideau attendaient fébrilement le passage de leurs Majestés qui devaient dévaler la pierre angulaire du nouveau palais de la Cour suprême.

La longueur de l'attente fut adoucie par le spectacle du défilé qui précéda l'apparition des souverains. La scène palpitait son pesant d'or, surtout pour le Montréalais qui avait profité d'une excursion à prix forfaitaire.

Le défilé était mixte, en ce sens qu'il y avait, dans la foule, de beaux messieurs et de belles dames qui tous se rendaient au lieu de la cérémonie *pedibus cum jannis* à la joie débordante du peuple qui pouvait ainsi analyser à loisir l'élégance ou les fautes de goût des invités.

Ainsi l'homme du peuple pouvait voir à loisir d'imposants messieurs tugués de soie, gantés soigneusement, armés de cannes intimidatrices; des dames débordantes de santé et de grâce, ou favorisées d'une maigreur et d'une paleur aristocratiques; les unes étaient patilletées d'écaillés qui rejoignaient le minuscule des pécheresses; les autres étaient gracieusement empanachées ou rivalisaient de charme argenté avec les plus luxueux spécimens des renardières; celles-ci étaient luisantes et polies comme des phoques; celles-là avaient hésité, avec un effet désastreux, entre la toilette de soirée et celle du matin.

Tout ce monde distingué et privilégié filait avec un air apparemment insouciant vers la tribune d'honneur érigée en face de la carcasse du futur patelin de ces honorables messieurs de la Cour Suprême. Soudain, des policiers compés énergiquement sur des motocyclettes annoncent une automobile: remous dans la mer humaine du peuple; on entend d'abord des cris enthousiastes, en français: "Vive la reine... vive le roi!". Aussitôt l'enthousiasme gagne les groupes massés sur les trottoirs, non loin du Château Laurier et de la gare Union. L'hommage à leurs Majestés monte comme un crescendo d'orgue. Circonstance plutôt étrange, lorsque l'on se rappelle Québec et Montréal, "leurs Majestés" soulevaient moins de pas... Quelques instants plus tard cette engine était résolue car la voiture surmontée de l'étendard royal montrait le roi tout épanoui, en complet, et la reine plus séduisante que jamais dans un ensemble bleu poudre: les

premières "majestés" acclamées par la foule étaient, tout simplement, leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir. Mais ce qui a rendu l'incident assez caractéristique, c'est que de bons Anglo-Canadiens qui venaient d'acclamer bruyamment le "roi" John Buchan et sa compagnie s'en prenaient maintenant aux Canadiens français de les avoir induits en erreur: "These French-Canadians are crazy. They don't even know their Excellencies".

Dans le train qui le ramenait à Montréal, le représentant officiel du *Devoir* avait l'occasion d'entendre un autre témoignage d'un Canado-Anglo-Saxon. Ce voyageur d'apparence distinguée — député ou fonctionnaire à ce qu'il semble — disait en anglais à un camarade: "Il y a dix ans que je fais la navette entre Montréal et Ottawa: jamais je n'ai vu les gens de langue anglaise montrer un tel enthousiasme. Il est vrai qu'une fois... Canadiens français (these d... Frenchies) on crie malgré soi".

Ce qui ressort de tout cela, c'est que le Canada français a fait royalement les choses dans cette royale circonstance. Notre groupe, en donnant une aussi chaleureuse réception à leurs Majestés, n'a pas voulu faire acte de loyalisme envers l'Empire et ses aventureux destins. Il a voulu tout simplement montrer son affection aux seules personnes de ses souverains, son roi et sa reine légitimes, qui l'ont conquis dès l'Ange-Au-Fort par leur charme simple.

Les descendants des premiers blancs du pays ont d'ailleurs été généralement récompensés de leur attitude par leurs Majestés elles-mêmes. Celles-ci à maintes occasions, depuis une semaine, ont parlé dans notre langue et nous ont demandé de conserver précieusement notre héritage français, haute leçon partie du trône même et qui doit bouleverser totalement ces messieurs de l'Ordre d'Orange, sans parler de certains de nos consanguins qui ont honte de parler français aux Communes.

Il ressort de tout cela que le roi et la reine du Canada ont donné à leurs sujets de langue française un argument qui aura des conséquences précieuses pour notre groupe ethnique.

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

Moscou et Madrid

Un ancien ambassadeur républicain de l'Espagne à Paris, Luis Araquistain, qui y représentait le gouvernement rouge pendant la guerre civile, vient de donner au *Times* de New-York, (21 mai, page 31) un article qui lève le voile sur les manœuvres de Moscou à Madrid. On a nié que Moscou fût pour grand chose dans les événements de 1936 et que Moscou ait eu à Madrid et à Barcelone des hommes de son choix, tout le temps que durèrent

les massacres en masse. Or d'après Araquistain, le ministre Negrin fut, pendant des mois, l'instrument de Moscou, de même que des communistes moscovites. Ministre dans le cabinet Largo Caballero, Negrin, désigné comme successeur éventuel de Caballero par Moscou, qui ne trouvait pas celui-ci assez souple, fut du groupe des ministres qui se révoltèrent contre leur chef, dans une affaire montée, et l'accablèrent à la démission, quoi qu'en eût le président rouge Azana. Negrin, devenu premier ministre, s'entoura de parfaites nullités et exerça une dictature de fait, continue Araquistain. Quand Negrin désigna Alvarez del Vayo comme ministre des Affaires étrangères de l'Espagne rouge et l'envoya siéger à Genève, à une réunion générale de la Société des Nations, il déclara cyniquement à qui voulait l'entendre, à commencer par le président Azana: "Je l'ai choisi parce que je n'ai pu trouver personne de plus nul". Cela explique le four que fut la représentation de Vayo à Genève. Si Negrin put jeter dehors Caballero, lui interdisant de paraître et de parler en public, bien qu'il fut populaire, — ou plutôt parce qu'il était trop, — et si cela se passa sans protestation, c'est que Negrin, dit encore Araquistain, jenaait toute la presse rouge à la gorge, avait mis toute l'organisation républicaine aux mains des communistes, de même que les principaux ministères, ainsi ceux de la guerre, des affaires étrangères, de la propagande, et qu'il n'y en avait que pour le groupe Negrin. Tous les secrets du gouvernement étaient connus d'avance à l'ambassade russe; le gouvernement ne prenait aucune décision importante sans que l'ambassadeur de Moscou l'eût approuvée. Pour faire tomber Largo Caballero, la Russie suspendit presque entièrement l'envoi d'approvisionnements et de munitions en Espagne. Si tôt que Negrin eût pris le pouvoir, les Soviétiques recommencèrent leurs envois massifs et réguliers. Pour hâter la démission de Prieto, ministre de la défense, un temps, les Soviétiques, auxquels il avait fini par déplaire, usèrent de la même tactique. D'après Araquistain, Moscou se servit de la guerre en Espagne afin d'occuper Hitler et Mussolini, et d'amener Hitler à causer avec les Soviétiques pour des fins diplomatiques. Ce témoignage de l'ancien ambassadeur rouge en France est une nouvelle pièce d'importance à verser au dossier rouge. Il montre Moscou à Madrid, Negrin sous un piètre jour. Cela n'est pas outre mesure nouveau pour quiconque vit Negrin évoluer, ou l'entendit parler, à Genève ou ailleurs. Il n'a jamais donné l'impression d'un homme sincère, apte à gouverner un peuple. C'était un taureau rageur fourvoyé dans la vie publique quand il eût dû rester aux champs.

G. P.

Qui en est responsable?

Grâce à la radio, le peuple du Canada peut suivre à la fraction de seconde la visite royale. Il peut percevoir les acclamations qui accompagnent nos gracieux Souverains de ville en ville, navigant à l'émotion des foules qui ont le privilège de voir leurs Majestés, enfin et surtout entendre la voix du roi et de la reine. Et quand ces voix anglaises, et écossaises des îles britanniques articulent les syllabes françaises, c'est une douce joie au cœur des sujets britanniques de souche française. Le roi a parlé français à Québec et à Ottawa; la reine a parlé français à Ottawa. Discours publiés et transmis par la radio à toutes les provinces canadiennes, à une partie des Etats-Unis, à l'Angleterre et même à d'autres pays. L'affirmation de caractère bilingue du Canada ne pouvait tomber de plus haut. Hier cependant, le roi n'a parlé qu'anglais à la cérémonie du dévoilement du monument aux morts d'Ottawa. Le sang canadien-français a pourtant coulé sur les champs de bataille de l'Europe. Des milliers de nôtres y sont morts. Il est dommage qu'un bref discours français n'ait pas suivi le discours anglais de Sa Majesté. D'aucuns s'en consolent, disant: "C'est la preuve que l'on est convaincu à Londres que les Canadiens français ne veulent pas d'une participation canadienne à une guerre européenne. L'absence de discours français au pied d'un monument, élevé au souvenir des morts, canadiens-français comme anglo-canadiens, et payé de l'argent des Canadiens en général, c'est un argument de plus contre notre participation à toute guerre extra-méricaine". Qui est responsable de cet écart? Qui a omis d'inviter Sa Majesté à parler en français? Ou qui l'en a dissuadé?

Radio-reportage

A propos des annonceurs à la radio, notons que *Radio-Canada* a déployé un bel effort pour tenir le peuple canadien au courant des principales cérémonies et des manifestations les plus importantes qui ont marqué le passage de nos Souverains à travers la première partie du pays. La direction de la société a alerté ses meilleurs annonceurs, et y a des semaines; elle a eu la bonne pensée d'aller chercher des annonceurs "extraordinaires" pour la circonstance. Il n'est pas facile d'improviser au micro des descriptions qui, souvent, comportent de l'imprévu. Les annonceurs pouvaient certes préparer un peu à l'avance un boniment, jeter quelques notes sur le papier, se mettre des idées ou des phrases en réserve pour les minutes creuses des émissions. Mais, in-

(Suite à la page 2).

Une autre enquête

La maison des Petites Soeurs, c'est le "Vestibule du Ciel"

Un mot de Mgr Bruchési qu'il faut sortir de l'oubli — L'aspect apostolique de la vie de la Petite Soeur des Pauvres — Elle veille, assiste et console, chaque année, l'agonie de 9,000 à 10,000 vieillards — Une phalange d'un demi-million, depuis cent ans — Comment la charité de la Petite Soeur sait tout transformer, même l'or des Frères-Maçons

(Nouvel article)

La statistique, malgré la mauvaise réputation sans doute surfaite que lui ont valu certaines interprétations de ses compilations, reste une science qui se peut faire édifiante. Une plaquette récemment publiée, sur la vie et l'oeuvre de la Petite Soeur des Pauvres, expose que des pays des cinq continents, abritent actuellement environ 51,000 vieillards indigents de toute race, de toute croyance, de toute classe sociale. "Un à un, ils vont grossir", écrit l'auteur de ces pages, "la phalange du demi-million de leurs devanciers chantant déjà l'infinie miséricorde, tandis que d'autres infortunés bénéficient à leur tour des secours mis à leur disposition."

Le même auteur remarque que "dans les infirmeries, près des malades, les sollicitudes de l'hospitalière se font plus maternelles encore pour soulager leurs maux, réjouir leur cœur, les entourer de mille délicates attentions. A l'imitation de la Mère des Douleurs après avoir consolé et assisté le Christ mourant dans la personne du pauvre, la Petite Soeur l'ensevelit de ses mains, l'accompagne jusqu'au sépulchre. De plus, elle s'efforce par ses suffrages de hâter son entrée au Ciel."

Chaque année, la Petite Soeur des Pauvres veille, assiste, console ainsi l'agonie de 9,000 à 10,000 indigents.

Quelle statistique pourrait être plus éloquent, mieux illustrer l'admirable aspect apostolique de la vie de la Petite Soeur? Ces vieillards qu'elle prépare à la mort, qu'elle dirige, jamais par d'indiscrètes pressions sur les consciences mais par la persuasion de l'exemple, de la charité, de la douceur évangélique, à la conversion après une vie orageuse, parfois au sacrifice initial du baptême, quand il s'agit de non-catholiques, la plupart sont sans famille, sans amis. Abandonnés à leur sort, leur vie s'achève dans les pires déchéances. Même ceux qui ont encore des parents recevaient rarement, dans leurs familles, une préparation comparable à celle qui leur échoit.

Lors d'une visite qu'il faisait, en 1899, à l'asile montréalais de la rue des Seigneurs, Mgr Bruchési disait aux vieillards combien ils devaient aimer leur maison: "elle est pour vous, qui n'avez plus à penser qu'à la préparation au grand voyage, comme le vestibule du ciel."

Formule qu'il faut recueillir, sortir de la poussière des destins archaïques de la rue des Seigneurs, Vestibule du Ciel, c'est exactement l'impression que donne aux visiteurs l'impression de maisons des Petites Soeurs et notamment celle de Montréal. Le vieillard indigent y est accueilli et le réconfort matériel, celui dont il a d'abord besoin, mais il est tout de suite entouré d'une chaude, d'une cordiale sympathie. La vie de famille l'enveloppe, calme ses rancœurs, le réconcilie avec la société, avec lui-même, avec Dieu, bien souvent lui révèle Dieu. La Petite Soeur a toujours "la noble ambition de servir, de reconforter et surtout de donner Dieu".

L'oeuvre des Petites Soeurs est un témoignage vivant, en notre siècle de matérialisme effrayant, d'apologétique catholique. En pays de missions, selon le mot du cardinal Lavigerie, qui s'y connaissait en la matière, et qui avait été témoin des premières fondations africaines des Petites Soeurs, c'est "une force missionnaire de première valeur". Le pape qui vient de mourir, Pie XI, disait à une novice du couvent de Marisol, près de Rome, qui lui demandait sa bénédiction: "L'ordre des Petites Soeurs des Pauvres fait croire l'existence du bon Dieu."

Avis de décès

GOHIER. A ville Saint-Laurent, est décédé à l'âge de 64 ans, le 20 mai, Hercule Gohier, notaire, époux d'Emma Lecavalier. L'inhumation aura lieu le 23 courant, à 2 heures, au cimetière de l'Est. Le corps sera exposé à la chapelle de la paroisse de Saint-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BLONDIN — A Charlevoix, le 19, à 66 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
CROISSANT — A Montréal, le 19, à 71 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
DESJARDINS — A Montréal, le 19, à 22 ans, Madeleine, fille de Léon Desjardins et de Louise Bergeron.
DUMONT — A Montréal, le 19, à 65 ans, Louis Dumont, époux de Irène des Rosiers, née Goulet, en ses 35 ans.
GRATTON — A Montréal, le 19, à 55 ans, Dr J. Léon Gratton, époux de Charlotte Gratton.
LABRECQUE — A Montréal, le 19, à 23 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
LABRECQUE — A Montréal, le 17, à 60 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
LABRECQUE — A St-Thérèse de Blainville, le 18, à 63 ans, Charles-Louis Labrecque, époux de Marie-Anne Desjarais.
MOREAU — A St-Eustache, le 18, à 53 ans, Dr Emile Moreau, époux d'Anna Paul.
LABRECQUE — A Montréal, le 18, à 36 ans, Andrée, fille de feu Frédéric Labrecque et de Georgina L'Espérance.
MATTHEWS — A Montréal, le 19, à 88 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
MOORE — A Montréal, le 18, à 56 ans, John Henry Moore, époux d'Ellen Nolan.
MONTEAU — A Montréal, le 18, à 51 ans, Edouard Tremblay, époux d'Arthur Monette.
RENAUD — A Montréal, le 18, à 70 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
SANSACRE — A Montréal, le 18, à 67 ans, M. Olympe Blondin, née Rosanna Dubé.
SANSACRE — A Montréal, le 18, à 58 ans, Raoul Sansacré, époux de Fabiola Dalmaz.
VERRETTE — A Montréal, le 19, à 23 ans, Doris, fille de Georges Verrette et d'Antoine Molaison.

Maçons, les coeurs les plus endurcis.

Miracle de la charité, miracle à l'état d'institution, qui se poursuit quotidiennement, jusque dans notre milieu montréalais. Sait-on le voir, s'en rendre compte?

Emile BENOIST

Signature de l'alliance militaire...

(Suite de la première)

Les termes du pacte

Berlin, 22 (C.P. Havas). — Voici quels sont, d'après le communiqué officiel, les termes du pacte d'alliance militaire signé aujourd'hui à Berlin par les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne et d'Italie:

- 1) Les hautes parties contractantes se tiendront constamment en contact afin de conférer sur toutes les questions qui intéressent leurs intérêts communs et la situation générale de l'Europe.
- 2) Au cas où les intérêts communs des parties contractantes seraient menacés par des événements internationaux de quelque nature que ce soit, les deux parties se consulteront immédiatement pour aviser des mesures à prendre pour la défense de ces intérêts.
- 3) Si la sécurité de l'espace nécessaire à l'une des parties contractantes est menacée des dehors, l'autre signataire accordera à la partie menacée son entier appui politique et diplomatique afin de dissiper cette menace.
- 4) Si, contrairement aux desirs et aux espoirs des parties contractantes, il arrivait que l'une d'elles fut engagée dans des complications menant à la guerre contre une ou plusieurs autres puissances, l'autre partie contractante interviendrait immédiatement comme alliée à ses côtés et l'appuiera de toutes ses forces militaires de terre, de mer et de l'air.
- 5) Afin d'assurer en cas de nécessité l'exécution rapide des devoirs de l'alliance assumés en vertu de l'article 3, les gouvernements des deux parties contractantes ont renoncé à leur collaboration dans le domaine militaire et dans le domaine de l'économie de guerre. Les deux gouvernements s'entendront également et constamment sur toutes les mesures nécessaires pour donner suite aux stipulations du pacte. Les deux gouvernements constitueront aux fins mentionnées dans les articles 1 et 2 des commissions permanentes sous la direction des deux ministères des Affaires étrangères.
- 6) Les deux parties contractantes s'engagent, au cas d'une guerre livrée en commun, de ne pas conclure d'armistice ou de paix si ce n'est à la suite d'une entente parfaite entre elles deux.
- 7) Le pacte entre en vigueur dès l'instant de sa signature. Les parties contractantes se sont entendues pour fixer à dix ans la durée du pacte, mais elles s'entendront en temps utile pour en prolonger la durée avant que cette période soit expirée.

Si la sécurité de l'espace nécessaire à l'une des parties contractantes est menacée des dehors, l'autre signataire accordera à la partie menacée son entier appui politique et diplomatique afin de dissiper cette menace.

Si, contrairement aux desirs et aux espoirs des parties contractantes, il arrivait que l'une d'elles fut engagée dans des complications menant à la guerre contre une ou plusieurs autres puissances, l'autre partie contractante interviendrait immédiatement comme alliée à ses côtés et l'appuiera de toutes ses forces militaires de terre, de mer et de l'air.

Afin d'assurer en cas de nécessité l'exécution rapide des devoirs de l'alliance assumés en vertu de l'article 3, les gouvernements des deux parties contractantes ont renoncé à leur collaboration dans le domaine militaire et dans le domaine de l'économie de guerre.

Les deux gouvernements s'entendront également et constamment sur toutes les mesures nécessaires pour donner suite aux stipulations du pacte.

Les deux gouvernements constitueront aux fins mentionnées dans les articles 1 et 2 des commissions permanentes sous la direction des deux ministères des Affaires étrangères.

Les deux parties contractantes s'engagent, au cas d'une guerre livrée en commun, de ne pas conclure d'armistice ou de paix si ce n'est à la suite d'une entente parfaite entre elles deux.

Le pacte entre en vigueur dès l'instant de sa signature. Les parties contractantes se sont entendues pour fixer à dix ans la durée du pacte, mais elles s'entendront en temps utile pour en prolonger la durée avant que cette période soit expirée.

Les soldats italiens

Rome, 22 (A.P.). — En même temps qu'elle signait le pacte d'alliance avec l'Allemagne, l'Italie a réduit le nombre des soldats qu'elle avait appelés sous les armes il y a six semaines. De nombreux réservistes des classes de 1901 et de 1912 ont obtenu en fin de semaine des congés d'un à trois mois. Le gouvernement italien a annoncé en même temps que tous les soldats italiens qui ont combattu en Espagne seront rapatriés d'ici la fin du mois.

Prêtes à la guerre

Rome, 22 (C.P. Havas). — Le correspondant extraordinaire du Messagero envoie aujourd'hui de Berlin une dépêche où il affirme que l'Italie et l'Allemagne sont prêtes à faire la guerre pour obtenir la satisfaction de leurs réclamations, bien qu'elles espèrent la paix. Si les vieux empires démocratiques, dit-il, veulent éviter un conflit, ils n'ont qu'à choisir la méthode très sûre qui consiste à reconnaître les droits des autres. Le pacte italo-allemand constitue un instrument de défense au sens le plus strict du mot: c'est la nécessité qui l'a imposé et il doit assurer à l'Italie et à l'Allemagne l'espace dont elles ont besoin et une influence qui corresponde à leur puissance.

Clauses secrètes

Rome, 22 (A.P.). — Le journaliste fasciste Virginio Gayda rapporte aujourd'hui l'existence de clauses secrètes dans le pacte d'alliance militaire germano-italien signé à Berlin. L'instrument qui vient d'être signé, écrit-il de Berlin, se compose de deux parties auxquelles s'ajoutent des conventions qui sont naturellement secrètes et dont la rédaction définitive sera confiée à des commissions particulières.

M. J.-T. Moore

M. Ernest Lortie, agent général du Vermont Central, à Montréal, annonce la nomination de M. J.-T. Moore, au poste d'agent local du service des voyageurs de cette compagnie, à Montréal.

M. Moore compte plus de 22 ans de services dans les chemins de fer. Il entra au service du Grand-Tronc en 1917, comme commis dans le service des voyageurs. Il occupa plusieurs postes jusqu'à celui de compatriote d'indicateurs de trains qu'il abandonna pour devenir agent local. M. Moore aura ses bureaux dans l'édifice du Canadian National sur la rue Saint-Jacques.

M. Moore a fait ses études commerciales chez les clercs St-Viateur et ses études classiques au collège Ste-Marie.

Ottawa acclame nos souverains

(Suite de la première page)

Le monument aux morts de la Grande guerre

Dimanche avant-midi, à 11 heures, le roi a présidé la cérémonie de dévoilement du monument aux morts canadiens de la Grande guerre. Jamais encore on n'avait vu à Ottawa aussi dense rassemblement humain. La nouvelle place publique, dessinée par l'architecte Greber, était littéralement convertie en une mer mouvante. Des milliers d'anciens combattants entouraient le monument. Le roi et la reine, montant de côté tout protocole, ont causé de groupe en groupe avec les anciens combattants. La reine allait d'ancien combattant à l'autre, s'informant de chacun, et le roi, souriant et ému à la fois, suivait la reine des yeux, engageant de son côté la conversation avec des Canadiens ayant fait du service outre-mer. Cette scène, d'une touchante simplicité, a créé chez les assistants une profonde impression. Des anciens combattants pleuraient. Comme la veille au soir, en face du Château Laurier, on eut peine à contenir la foule.

Ils ont conquis Ottawa

Ainsi le roi et la reine du Canada ont conquis la population de leur capitale. On l'a bien vu par la différence entre l'accueil respectueux mais réservé qui leur a été fait lors de leur arrivée à Ottawa, et l'enthousiasme indescriptible, vibrant, visible sur des milliers de visages, au moment de leur départ hier après-midi. Pendant ces trois jours, la population ne sembla pas se fatiguer de les voir. Du matin jusqu'au soir, vendredi et samedi, on les retrouvait partout où leurs Majestés passaient. Elle ne se lassait pas d'applaudir, de crier, d'agiter des mouchoirs et des chapeaux. De leur côté, malgré la fatigue harassante des cérémonies et des présentations, les souverains n'ont cessé, la reine de sourire, le roi de serrer la main. Il n'y a aucun doute que les villes d'Ottawa et de Hull se souviendront longtemps du voyage du roi Georges VI et de la reine Elisabeth.

Leurs Majestés et les Canadiens français

Les Canadiens français ont des raisons spéciales de se réjouir du passage de Leurs Majestés à Ottawa. A presque chacune des cérémonies qu'elles ont présidées, elles ont tenu à respecter le caractère bilingue de nos institutions politiques et la parfaite égalité de droits des races anglaise et française au Canada. Inutile de revenir sur cette très importante déclaration que le roi faisait dans son discours au Sénat vendredi après-midi:

"Ainsi que le disait mon père, à l'occasion de son jubilé d'argent, l'unité de l'empire britannique ne s'exprime plus dans la suprématie du parlement, mais dans la suprématie de la loi. Elle trouve son expression, de nos jours, dans la libre association de nations attachées à des principes de gouvernement identiques, à un idéal commun de paix et de liberté, et unies par une même allégeance à la Couronne."

S'il nous était permis de le faire, nous noterions qu'il manque peut-être un mot dans cette déclaration d'une si grande portée nationale et politique. C'est le mot *égaux*, qui aurait justement qualifié les nations attachées à des principes de gouvernement identiques. Ce mot, on le trouve dans presque toutes les définitions que l'on donne du Commonwealth britannique depuis la conférence impériale de 1926. Telle quelle, cette déclaration, faite en une circonstance aussi solennelle, montre bien l'évolution qui s'est produite dans l'empire. On assiste à des changements profonds dont il serait vain de ne pas tenir compte dans nos relations étrangères. La loi écrite est de la plus haute portée et signification. Il est de belle et bonne pierre, sur laquelle peuvent s'appuyer ceux qui sont d'avis qu'il faut adapter notre politique au nouvel état de choses dans le Commonwealth des nations britanniques.

Les paroles de la Reine

Avec les paroles que prononçait le roi à Québec, il faut aussi souligner celles que disait Sa Majesté la reine Elisabeth après avoir posé la pierre angulaire de l'édifice de la Cour suprême samedi avant-midi.

"Au Canada, a-t-elle dit, comme en Grande-Bretagne, la justice est administrée d'après deux grandes lois différentes. Dans mon pays natal, l'Ecosse, nous avons une loi fondée sur le droit romain; elle tire son origine de la même source que votre code civil dans la vieille province de Québec. En Angleterre, comme dans les autres provinces du Canada, le droit s'inspire de la loi commune, comme à Westminster, les deux lois sont administrées par la Cour Suprême de justice. Cela m'apparaît comme d'un augure très heureux. C'est mon plus cher désir de voir vos deux grandes races, avec leurs loix, leurs croyances et leurs traditions différentes, s'unir de plus en plus étroitement, à la manière de l'Angleterre et de l'Ecosse, par des liens d'amitié, de respect et d'idéal commun."

De telles paroles, tombées de lèvres si augustes, sont de celles que l'on n'oublie pas. De même que certaines déclarations d'hommes politiques ont traversé les décades, voire plus d'un siècle d'histoire, sans perdre de leur puissance de conviction, l'on veut croire que les discours de Leurs Majestés serviront, pendant les années à venir, à assurer la bonne entente entre les deux grandes races canadiennes, dans le respect des droits de chacune. Tous ceux qui ont été témoins des cérémonies de la visite royale à Ottawa, pendant ces trois derniers jours, sont unanimes à dire que le passage des souverains parmi nous aura d'heureux effets. Le seul fait que le roi et la reine aient parlé en français aux foules rassemblées pour leur offrir leurs sentiments de loyauté a suffi pour faire comprendre aux Anglo-canadiens que les Canadiens français ont ici des droits que Leurs Majestés sont les premières à reconnaître et à respecter.

Il y eut une ombre au tableau. Au dévoilement du monument aux morts de la guerre, pas un mot de français. De personne. Pourquoi?

Léopold RICHER

Nos éphémérides

22 mai 1867

La Confédération proclamée

A la suite de longs pourparlers entre les représentants des quatre provinces, des conférences et le vote des lois nécessaires par les provinces et par la Chambre des Communes de Londres, la Confédération canadienne fut enfin adoptée. Le 22 mai 1867 fut publiée une proclamation décrétant l'application de la nouvelle constitution pour le 1er juillet suivant. Dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, ce fut une journée de réjouissances. Lord Monk prêta serment comme premier gouverneur général du pays. Il appela sir John A. Macdonald à former le premier ministère. Les ministres furent à peu près les mêmes qui, sous l'Union, avaient préparé la Confédération. Sir Narcisse-Fortin fut nommé premier ministre de la province de Québec. La période intermédiaire entre les deux pourparlers des provinces et l'application de la nouvelle constitution avait duré trois années.

Le feu ravage le collège de Terrebonne

Les dommages s'élèvent à plus de \$100,000

Communication des Clercs de Saint-Viateur

Terrebonne, 22 — Par suite de l'incendie du collège commercial Saint-Louis de Terrebonne, le R. P. Fafard, C.S.V., provincial des Clercs de Saint-Viateur à Montréal, informe les élèves pensionnaires de 6ème, 8ème et 9ème années qu'ils pourront, s'ils le veulent, poursuivre leurs études, d'ici la fin de l'année, au collège de Saint-Remi de Napierville.

Le R. P. Provincial donne les précisions suivantes au sujet de l'incendie: le feu a été découvert à 5h. 30 du soir, samedi. Le feu a pris origine près de la cheminée. Il a détruit le 4ème étage et rasé l'aile de bois attenante à l'immeuble principal qui est de pierre. Au moment de l'incendie, les élèves pensionnaires étaient à l'étude et ils se sauvèrent par l'escalier de sauvetage. A 11 heures du soir tous les élèves pensionnaires s'étaient mis en route pour regagner leurs foyers respectifs sauf une dizaine qui ont trouvé l'hospitalité chez les Pères du Saint-Sacrement. Les professeurs trouveront refuge chez M. le curé Cloutier et dans des familles de la paroisse.

Les clercs de St-Viateur adressent leurs félicitations et leurs remerciements aux pompiers de Terrebonne et aux volontaires qui, sous la direction de M. Henry Doyle, ont contribué à éviter un plus grand désastre. La communauté remercie aussi le détachement de la brigade des incendies de Montréal qui est allée prêter main-forte aux pompiers de Terrebonne. Les dommages causés par cet incendie s'élèvent à plus de \$100,000 et sont couverts par les assurances.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au gré des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361

COGNAC VERITABLE

Albert Robin & Cie (Cognac, France)

Bouteilles 13 oz. ★★★ \$1.70 26 oz. ★★★ \$3.20

Disparu !

LACROIX. — Léopold Lacroix, 5 pieds 3 1/2 pouces, pesant: 120 livres. Epoux de Jeanne Lacroix, n'a pas donné de ses nouvelles depuis son départ de Montréal, en 1932. Demeure rue Fabre avant sa disparition et passait l'été à Rosemerie. Il était petit-fils des Limoges, propriétaires de fours à chaux de Montréal. Toute personne pouvant donner quelques renseignements à son sujet est priée de communiquer avec Mme Léopold Lacroix, son épouse. Tél.: Bélair 1648.

Quelle date?

Voyez ici:

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

La nouvelle "Union franco-allemande"

L'appel du groupement

Paris, 22 (P.C. Havas). — La nouvelle "Union franco-allemande", fondée "sur les principes de la liberté et de la démocratie", vient d'être lancée par des personnalités catholiques et des hommes politiques. Le comité directeur compte notamment parmi ses membres M. Monseigneur Beupin, directeur du comité catholique des amitiés françaises à l'étranger, M. Yvon Delbos, ancien ministre des Affaires étrangères, et M. Paul Boncour, ancien président du conseil.

"En face du danger actuel d'une guerre mondiale, qui menace d'anéantir tous les biens spirituels et matériels de l'Europe, dit notamment l'appel initial, l'union franco-allemande s'est assignée pour sa tâche la plus urgente, celle de lutter pour le maintien de la paix. Or, la paix ne peut être maintenue que par la solidarité entière de toutes les nations pacifiques contre l'agression et le chantage à la guerre. Nous sommes persuadés qu'une majorité écrasante du peuple allemand comme du peuple français, déteste la guerre et désire ardemment l'organisation d'une paix durable et d'une sécurité internationale. Se fondant sur cette conviction, les membres de l'union franco-allemande, s'engagent à lutter en cas de conflit imminant, par un commun effort contre l'agresseur et pour la défense des mêmes principes. Ils sont persuadés que la cause de la démocratie, de la dignité humaine et des droits de l'homme, l'emportera dans l'épreuve suprême."

En outre, l'union franco-allemande se déclare favorable aux principes d'une force armée internationale, et d'une fédération des Etats européens dans l'union européenne.

On recherche toujours le noyé de la rivière des Prairies

Trois plongeurs ont exploré la rivière des Prairies toute la journée et la soirée d'hier, mais ils n'y ont pas retrouvé le cadavre de l'homme qui, vendredi après-midi, vers les trois heures aurait escaladé le garde-fou du pont Viau à Ahunistic pour se précipiter tête première dans les eaux. Les travaux ont repris ce matin dès l'aube, mais sans donner de résultats, selon des renseignements pris à midi.

Une rumeur veut que cet inconnu

ne soit autre que l'ancien conseiller municipal M. W. H. Biggar, qui exerça les fonctions de leader du conseil et représentant du quartier Notre-Dame de Grâce, avant de devenir président de la Commission métropolitaine. Une auto lui fut retrouvée, rue Kelly, près du pont Viau, vendredi soir, et on découvrit plus tard qu'il s'agissait de la voiture de l'ancien membre du conseil municipal. M. Biggar était disparu de chez lui et n'y était pas encore rentré, ce qui fit croire que la personne qui plongea du haut du pont était M. Biggar. Toutefois, l'on ne pourra se prononcer définitivement que lorsque le cadavre recherché aura été repêché.

LA CREMAILLÈRE RESTAURANT

Anciennement situé à 50 West 59th Street, New-York City, est maintenant au 24 East 62nd Street.

Le même accueil est réservé à nos amis Canadiens et la cuisine y est toujours fameuse. Air climatisé.

Savez-vous où se trouve la rue William?

C'est une rue du vieux Montréal, au sud de la rue St-Paul, qui débouche sur la rue McGill. A l'ouest de cette dernière, sur la rue William même, se trouve encore une fois l'achèvement, aux véritables prix de gros, leurs lampes de bureau, lampes de tables, lampes torchères pour le parloir ou le salon, de même que leurs cendriers, pour le fumeur...

"The Lawson Manufacturing Company" possède une clientèle religieuse considérable, à cause de ses prix de vente avantageux, de la très grande variété et du fini artistique de ces lampes et cendriers en métal chromé, que tous les visiteurs peuvent examiner dans la salle d'exposition, attenante à la manufacture, 846, rue William.

Une rumeur veut que cet inconnu

Visitez l'Exposition

avec le BLOC UNIVERSITAIRE (Etudiants de l'Université de Montréal)

9 juin par train spécial
2 jours à New-York \$17.75
3 jours à New-York \$21.75

VOYAGES HONE

Immeuble "University Tower" 660 OUEST, rue STE-CATHERINE HA. 3283

EXPOSITION de NEW-YORK

TOUS DEPARTS DE MONTREAL

Hébergement compris dans tous les cas, hôtel de 1ère classe, location centrale, chambre à 2, lit double et baignoire (léger supplément ch. à 1 ou 2 lits).

Les visites diverses comprennent:
— Studios de Radio et Télévision.
— Rockefeller Centre et toit panoramique R.C.A.
— Musée des sciences.

Tous les vendredis — Train de nuit — 2 jours à New-York — Transport et entrée à York — Admission à l'Exposition — Visites diverses... \$19.
Tous les jours — Autobus de nuit — 4 jours à New-York — Visites diverses... \$33.
— Ch. de fer, coach, de nuit... \$5.
— Autobus de jour, suppl... \$3.
— 6 jours à New-York... \$45.
— Ch. de fer, coach, suppl... \$4.

TRAIN SPECIAL LE VENDREDI SOIR 9 JUIN
Wagons climatisés, trajet de nuit (sans pullman) — 3 jours à New-York — Admission à l'Exposition — Excursion en bateau autour de Manhattan — Visites diverses... \$25.

A ou de NEW-YORK en CROISIÈRE

Samedi 1er juillet — "Duchess of Richmond": 4 fms en mer — 4 jours à New-York — Visites diverses... \$74.
— Retour de jour par l'Hudson, coucher Albany, de là en autobus, supplément... \$2.
Som. 15 juil. avec escorte — "Duchess of Atholl": 4 jours en mer — 3 jours à New-York: 2 entrées Exposition, visite ville autocar — Retour de jour par la rivière Hudson... \$79.50
— Retour de jour par l'Hudson, coucher Albany, de là en autobus, supplément... \$2.
Lundi 14 août — Autobus de nuit — 4 jours à New-York — Visites diverses... \$72.
— Retour de jour par l'Hudson, coucher Albany, de là en autobus, supplément... \$2.
6 juin - 18 juil. - 1 août 12 sept. 36 heures en mer — 4 jours à New-York — Admission à l'Exposition et visites diverses... \$60.
— Ch. de fer coach aller à N.-Y. et retour, suppl... \$2.
— Retour par l'Hudson et Albany, suppl... \$3.

VOYAGES INDIVIDUELS AU GRE DU CLIENT A NEW-YORK ET TOUS ENDROITS — PRIX BAS

LE DEVOIR-VOYAGES

(15 ans d'expérience)
430, Notre-Dame est - Montréal
Tél. Bélair 3361

Leurs Majestés sont à Toronto

A l'arrivée du roi et de la reine, le ciel était chagrin, sombre et humide, dans la capitale de l'Ontario — Le souverain lit une adresse de remerciement — La reine donne des manteaux aux quintuplettes Dionne — 2,000 personnes très déçues de ne pas voir Leurs Majestés, à Cobourg — 3,000 autres personnes essuient la même déception à Port-Hope

Toronto, 22 (C.P.). — Leurs Majestés le roi et la reine du Canada sont arrivées à Toronto, capitale de l'Ontario, à 10 h. 29, ce matin, sous un ciel chagrin, sombre et humide. La mélancolie de la température n'a pas empêché la réception d'être très cordiale. On assure qu'un million de visiteurs se mélaient à la population torontoise pour accueillir les souverains.

En route de Kingston à Toronto le train royal devait arrêter à Cobourg, où 2,000 personnes guettaient l'arrivée de Leurs Majestés, et à Port-Hope (situé à 50 miles à l'est de Toronto) où 3,000 personnes se préparaient avec enthousiasme à accueillir le roi et la reine. La locomotive a donné le signal d'arrêt convenu pour avertir le roi mais celui-ci, qui était fatigué, ne s'est pas montré, à la grande déception des 5,000 sujets ontariens qui espéraient le voir ainsi que la reine.

Le train royal s'est arrêté à la gare de Toronto-Nord qui était fermée aux voyageurs depuis de nombreuses années. Un avion du gouvernement fédéral a survolé la capitale ontarienne pour aider à la police de la ville.

A leur arrivée le roi portait l'uniforme d'amiral de la flotte et la reine un ensemble bleu garni de renard gris.

Les souverains ont été accueillis par le lieutenant-gouverneur et Mme Albert Matthews, par le premier ministre et Mme Mitchell Hepburn, par le maire et Mme Ralph C. Day. La garde d'honneur était formée par la division torontoise de la réserve volontaire de la marine royale canadienne, sous le commandement du lt.-com. W.-G. Shedden, et par un détachement de l'aviation canadienne sous le commandement des officiers G.-W. Jacoby et H.-W. Kirby.

Environ 4,000 personnes ont acclamé Leurs Majestés, sur la place restreinte de la gare.

A Toronto, contrairement à Montréal, les gens pouvaient se placer sur les immeubles pour voir le cortège royal. Les prix pour ces places de choix étaient de \$5 et plus.

Le plus haut gratte-ciel de l'Empire

Le roi et la reine, après avoir paré en automobile dans la capitale ontarienne, sont arrivés à l'hôtel de ville huit minutes avant le temps fixé par l'itinéraire officiel. Les souverains se sont montrés à la foule sur une estrade spéciale érigée en face de l'hôtel municipal. La reine, jetant les yeux sur l'immeuble de 32 étages de la Bank of Commerce a demandé au maire Day quel était cet édifice. Le maire a répondu que c'était le plus haut gratte-ciel dans tout l'Empire britannique.

Le "God Save the King" n'est pas écouté

Après l'adresse de bienvenue lue par le maire au nom de la ville, une fanfare a joué le *God Save the King*. Leurs Majestés ont écouté attentivement l'hymne royal mais les personnes présentes n'ont pas écouté l'hymne; elles étaient trop occupées à saluer les souverains et le bruit de leurs acclamations a couvert la musique.

La reine regarde les gratte-ciel

Avant de quitter l'hôtel de ville, la reine a causé quelques instants avec Elisabeth-Marie, fille de huit ans, du maire Day.

Le cortège royal s'est ensuite mis en marche, au sud de l'hôtel de ville et a passé par le quartier financier de Bay Street. La reine a regardé à plusieurs reprises les gratte-ciel pendant que le roi saluait de côté et d'autre. Les fenêtres étaient noires de monde mais aucun serpent n'est tombé sur les têtes royales — probablement parce que c'est jour férié à Toronto et qu'il ne restait plus de serpents.

Au Parlement

En se rendant au Parlement, le cortège est passé par Front Street, puis en face de l'hôtel Royal York et de la gare Union, et enfin University Avenue. Environ 400,000 personnes ont acclamé Leurs Majestés sur ce parcours.

Au Parlement, le premier minis-

Société Royale

Ouverture du congrès au Jardin botanique

Allocutions du R. F. Marie-Victorin et de M. Victor Morin

Les travaux

La Société royale du Canada (Académie canadienne) a ouvert ce matin dans le cadre hautement scientifique du Jardin botanique de Montréal son cinquante-septième congrès annuel. Fondée par un gouverneur général du Canada, le duc d'Argyll, cette société a pour parrain honoraire le gouverneur général actuel du Canada, lord Tweedsmuir.

Son président, M. Victor Morin, avait tenu à ce que la réunion annuelle de cette académie ait lieu à Montréal cette année. Le conseil de la Société a approuvé la chose d'autant plus volontiers que cette Société avait prié il y a quelques années la ville de Montréal de favoriser la fondation d'un jardin botanique dans la cité de Maisonneuve. Conséquemment, la Société vient en quelque sorte, en 1939, se rendre compte du développement de ce jardin qu'elle a elle-même souhaité dans le passé, en tenant des réunions dans les nouveaux immeubles du Jardin du boulevard Pie IX.

Le F. Marie-Victorin

A l'ouverture de la séance générale de ce matin, M. Morin a prié le Frère Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique, de dire un mot aux délégués. Le savant botaniste a dit toute sa joie de voir les membres de la Société royale du Canada réunis sous les toits du Jardin, oeuvre qui leur est chère comme elle l'est à lui-même. Il a rappelé les principales étapes de la fondation et de l'aménagement du jardin, puis il a déclaré aux délégués qu'ils sont chez eux, qu'il y a une salle à déjeuner à leur disposition et qu'enfin, ils sont cordialement accueillis dans les nouveaux immeubles, qu'ils inaugurent, en somme, avant la lettre.

M. Victor Morin

Dans son discours d'ouverture du congrès, M. Victor Morin a dit le plaisir que la Société fait à la ville de Montréal en tenant sa réunion de 1939 ici. Il a fait allusion à la visite de Leurs Majestés, aux événements européens dont quelques-uns ont eu pour conséquence de causer des ennuis à certains hommes de science.

Clôture de fil barbelé entre Canadiens français et Anglois

Puis, M. Morin se fait plus incisif et déclare qu'il est temps que les Canadiens français et les Canadiens anglais fassent l'effort de se mieux comprendre et de se mieux connaître; qu'il est temps d'abattre la clôture de fil barbelé qui les sépare; qu'il est temps de coloniser le *no man's land* qui tient les deux races et les deux cultures à distance. Pourquoi ne pas collaborer plus étroitement, avec plus de compréhension? dit-il.

Plus loin, M. Morin a proposé plus de publicité autour des travaux de la Société royale. Il recommande de procéder à la bibliographie des ouvrages publiés par les membres de la société.

Dans le domaine financier, il fait observer que la société reçoit présentement un octroi fédéral moindre qu'il y a cinquante ans. Il propose également l'attribution de récompenses plus nombreuses. Déjà il y a trois médailles; il en voudrait au moins une pour chaque section (cinq). Il ajoute, à propos des bourses dites de la Société royale, qui sont en fait souscrites par la Fondation Carnegie, qu'il espère que cette fondation va maintenir les bourses.

La Société compte actuellement trois cents membres.

Les mémoires

Le *Devoir* a publié dès mercredi dernier la liste des mémoires de langue française déposés entre les mains du secrétaire de la section française d'histoire et de littérature, M. Séraphin Marion, docteur ès lettres de l'Université de Paris. A la réunion de cette section, aujourd'hui, ces mémoires sont lus ou annoncés.

Dans la section anglaise, on signale les mémoires suivants: Chapitre inédit du commerce des fourrures, par M. W. S. Wallace, dans lequel il s'agit de la maison de Temiscamingue; les Canadiens de la vallée du Mississippi, par M. Wilfrid Bovey, de l'Université McGill; l'Argenterie indienne de la côte Nord-Ouest, par Marius Barbeau, conservateur du musée d'Ethnologie d'Ottawa; la Presse de l'Ouest canadien vers 1850, par J. J. Talman; la Chanson de la Grenouillère de Falcon, par Mme Compain.

Ce soir au Plateau

A midi, les délégués ont pris le déjeuner au Jardin botanique. Ils reviendront à leurs hôtels ce soir, puis assisteront au Plateau, à 8 heures, à une séance qui tournera en concert.

Me Morin présentera d'abord les quatorze nouveaux membres de la Société royale, dont MM. Léon-Mercier Gouin et Pierre Daviault. Ensuite aura lieu la remise des médailles Flavelle, Lorne Pierce et Tyrrell à MM. Playfair McMurich (à titre posthume), Wilfrid Bovey et E.-Z. Massicotte respectivement. Suivra la présentation des délégués des sociétés affiliées à la Société royale.

Enfin, Me Morin fera son discours présidentiel. Il portera sur la Chanson française à travers les siècles et sera entrecoupé de chansons des différents siècles interprétées par l'excellent Quatuor des Alouettes.

Le 24 juin

Le défilé de la fête nationale

Le thème en sera: "Le Canada français est resté fidèle" — Les vingt chœurs algébriques

Le thème du défilé du 24 juin prochain va démontrer que les Canadiens français ont eu raison de prendre pour devise: "Je me souviens".

Seuls les peuples fidèles subsistent. Les autres sont assimilés et disparaissent. Il est des vertus qui font les races fortes; tant que ces vertus sont à l'honneur, il y a chance que la race dure, même si elle subit la domination étrangère. Plusieurs nations ont surgi à la liberté après un, deux, trois et même quatre siècles d'oppression. Les Turcs n'ont pu anéantir les Grecs, les Serbes, les Bulgares, les Roumains; les Russes n'ont pu fonder en leur empire les Polonais, les Finnois, les Lettons, les Lithuaniens; dans l'empire austro-hongrois sont perdus les Tchèques, les Slovaques, les Croates; même en France, vivent encore les Bretons, les Provençaux, les Alsaciens, sans renoncer à leur langue, à leurs traditions. De même au Canada français, après cent quatre-vingts ans de domination anglaise, les fils des Canadiens tenaces et fidèles grandissent en nombre et en influence sans rien abandonner de leur primitive vertu.

L'on peut affirmer sans crainte d'erreur que "le Canada français est resté fidèle". C'est là le thème de la fête nationale et que l'on tente d'illustrer dans le défilé qui se déroulera le 24 juin prochain devant les foules accourues pour la parade traditionnelle.

Vingt chœurs formeront la série de ces pages vivantes et émouvantes. Trois groupes de trois chœurs prouveront que le Canada français est fidèle à ses origines, à sa foi, à sa langue; puis quatre groupes de deux chœurs montreront que le Canada fidèle à son histoire, à ses traditions, à ses chansons, à ses contes; enfin trois chœurs uniques le représenteront comme fidèle à son rêve, à son idéal, à son saint patron. Le chœur dix-huit à pour titre "A la source française" et illustre la solidarité des groupes dispersés.

Le vingtième a pour titre: "Fidèle à son rêve de paix, de justice et de liberté". Enfin, le chœur du saint patron réserve aux spectateurs une vraie surprise; nous avons confiance que la conception de l'artiste rencontrera l'approbation de tous, qu'on lui saura gré d'avoir innové dans un sujet resté le même depuis près de soixante ans.

A Ottawa

Les députés ont siégé ce matin

Le bill Power modifiant la loi des élections — Les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu

Ottawa, 22 (D. N. C.). — Après trois jours de repos si l'on excepte la courte séance de vendredi après-midi, la Chambre des Communes a repris le travail à 11 heures ce matin. Le faste des cérémonies de la visite royale est chose du passé. Il s'agit maintenant de savoir ce que les partis politiques ont l'intention de faire d'ici la fin de la session. Le gouvernement n'a-t-il qu'une idée fixe, celle de clore le Parlement le plus tôt possible et de se préparer, après le voyage de Leurs Majestés, à des élections générales? Par contre, les partis d'opposition se proposent-ils, d'ici la fin des travaux parlementaires, de soulever des questions capables de leur attirer l'attention sympathique de l'électeur, en vue de priver le gouvernement des avantages qu'il peut retirer des événements courants? Tout prochainement il sera possible de répondre à ces questions.

A l'ouverture de la séance ce matin, M. C. G. Power, ministre des Pensions et de la Santé publique, a donné avis officiel d'un bill modifiant la loi des élections, avis qui se lit comme suit: "Qu'il y a lieu de modifier la loi des élections fédérales pour poser une limite aux dépenses des candidats, établir des dispositions obligatoires quant aux rapports et fixer une procédure afin de faire observer cette limite, imposer des peines appropriées dans le cas d'infraction à ces prescriptions et prescrire aussi le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, des dépenses rendues nécessaires par la loi". Cette motion, ainsi que le projet de loi qui la donnera suite, sera l'occasion d'un débat. Les partis et les députés surveillent de très près leurs intérêts électoraux.

Après quelques interpellations de peu d'intérêt général, la Chambre des Communes s'est mise à l'étude des résolutions budgétaires et tout particulièrement des changements apportés à la loi de l'impôt sur le revenu. D'après le discours du budget, les établissements industriels qui feront des dépenses de capital bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le revenu. M. Harris, député conservateur et industriel ontarien, a posé des questions d'ordre technique quant à l'administration de la loi. M. MacInnis, député coopérateur de la Colombie, s'est opposé à cette réduction d'impôt en faveur des industriels, en soutenant le principe général que ce n'est pas en stimulant la production que l'on encourage la consommation, déjà le problème économique basique étant l'écart entre le pouvoir de consommation et le pouvoir de production, celui-ci dépassant de beaucoup celui-là.

Nominations cette semaine

La Commission de l'Université de Montréal, le second juge de la Cour des jeunes délinquants et les deux secrétaires de la Commission d'enquête sur les tramways

M. Duplessis à Montréal

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, était ce matin, aux bureaux du gouvernement. Il a déclaré aux journalistes qu'il avait eu une entrevue avec les représentants de la *Coopérative fédérée de Québec*. Il a rappelé que grâce aux efforts de M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, il y avait eu rapprochement entre l'U. C. C. et la *Fédération* et que celle-ci compte maintenant parmi ses directeurs trois représentants de l'U. C. C.

Lors de la dernière session, la Législature a adopté une loi pour assurer la vérification des opérations commerciales.

M. Duplessis a déclaré que l'entrevue avait eu pour but d'étudier les meilleurs moyens d'assurer une coopération fructueuse.

Il a déclaré ensuite que cet après-midi, il rencontrera les représentants de l'industrie du papier. La semaine dernière M. Duplessis a rencontré M. Peter Heenan, ministre des terres et forêts d'Ontario. Il s'agit de discuter les conditions générales de l'industrie du papier.

Au sujet du règlement des réclamations de la ville de Montréal, pour dépenses de secours directs et travaux d'assistance-chômage, M. Duplessis a déclaré qu'il y aura une entrevue prochainement à Montréal, entre les principaux intéressés.

Le premier ministre dit que le gouvernement est toujours prêt à rendre justice à Montréal. A ce sujet, il rappelle que le gouvernement provincial, sans frais pour le contribuable montréalais, a pavé les rues Sherbrooke et Notre-Dame, développé le Jardin Botanique, exécuté de grands travaux à l'île Ste-Hélène, construit les ponts du boulevard Pie IX et du Bout de l'île. Non seulement, les contribuables municipaux n'ont pas eu à payer un sou pour ces grands travaux, mais de plus ceux-ci ont occupé des milliers de chômeurs allégés d'autant le fardeau de Montréal en secours directs.

Quant aux projets de travaux pour l'assistance-chômage, ils sont soumis d'abord au bureau de reconstruction économique formé lors de la dernière session, puis au conseil des ministres. Le gouvernement sera heureux d'aider Montréal dans la mesure de ses moyens et de l'intérêt général.

Le premier ministre a annoncé que la Commission créée lors de la dernière session pour l'Université de Montréal, sera nommée cette semaine. Le gouvernement a reçu des remerciements et des félicitations de la part des plus hautes autorités civiles et religieuses pour l'attitude prise à l'égard de l'Université de Montréal. Il a reçu également félicitations et remerciements des autorités des Universités McGill, Laval et Bishop.

M. Duplessis annonce ensuite que le second juge à la Cour des jeunes délinquants sera nommé cette semaine, probablement.

Il annonce aussi que le bureau de censure des films sera réorganisé suivant les lois adoptées en 1938 et 1939. Le coût des dépenses du bureau sera réparti entre les diverses organisations et compagnies de cinéma.

Le premier ministre annonce que les deux secrétaires de la Commission d'enquête sur les tramways de Montréal seront nommés, cette semaine probablement.

A la S.D.N.

La requête de M. Benès

Le roi Zog affirme qu'il est encore roi d'Albanie

Genève, 22 (A.P.). — Le conseil de la Société des Nations qui a ouvert aujourd'hui sa 105e session a eu à aborder dès les débuts les problèmes qui résultent de l'absorption de la Tchecoslovaquie par l'Allemagne et de l'annexion de l'Albanie par l'Italie. Le représentant de la Russie soviétique, M. Ivan Maïsky, qui présidait, a décidé de soumettre aux juristes la question de savoir si on peut considérer comme officielle la lettre de M. Edouard Benès, président démissionnaire de la Tchecoslovaquie, invoquant l'article du covenant de la S.D.N. qui a trait à la sauvegarde de l'intégrité du territoire des Etats membres: on croyait que les délégués ne prendraient même pas connaissance de la requête de M. Benès.

La question de l'Albanie a donné lieu à un débat de près d'une heure. Le nouveau gouvernement d'Albanie avait annoncé que l'Etat se retirerait de la S.D.N. tandis que le roi Zog avait envoyé une communication affirmant qu'il est toujours roi d'Albanie. Les membres du conseil ont décidé de référer la question à l'Assemblée de la S.D.N. qui doit se réunir en septembre.

Inconnu trouvé noyé

On a transporté ce matin à la morgue le cadavre d'un noyé repêché vers 8 h. 50 au bassin Victoria. Il s'agit d'un inconnu âgé de 55 à 60 ans pesant de 160 à 170 lbs, mesurant 5 pieds et 10 pouces et portant un nœud-craie rouge foncé. L'enquête dans ce cas aura lieu immédiatement après qu'une identification aura été faite.

L'enquête sur les tramways de Montréal

Personne n'était prêt à témoigner ce matin devant la Commission Beaulieu — M. Ernest Robitaille demande des documents — Exposé de ses motifs

Ajournement à lundi

La Commission d'enquête du tramway a tenu ce matin une courte séance. A l'ouverture, M. Emery Beaulieu, le président, a rappelé que la semaine dernière il avait invité ceux qui avaient quelque chose à dire devant la commission à demander qu'il n'y ait pas d'encombrement. Or la commission n'a reçu aucune demande. Il a donc invité à parler ceux qui seraient prêts à témoigner.

M. Ernest Robitaille a alors déclaré qu'il n'était pas prêt parce qu'il attendait les documents qu'il a demandés et dont il affirme avoir besoin pour parler sur la question de la capitalisation de la finance de la Compagnie des tramways. Il a demandé à la Commission et on lui a répondu qu'on pouvait bien lui fournir certains documents de la Commission des tramways, mais que, pour le reste, il lui faudrait s'adresser à la commission d'enquête qui, elle, a les pouvoirs voulus pour forcer la compagnie à produire ces documents.

M. Beaulieu dit alors qu'il ne croit pas que la commission est autorisée à ordonner à la compagnie de fournir des documents à des tiers; que M. Robitaille pourra consulter s'il le désire les documents que la commission d'enquête a déjà en sa possession; que, pour les documents qu'il demande, la commission n'a pas jusqu'ici jugé à propos de remonter avant 1918; il est possible qu'on en vienne à la conclusion qu'il faut aller jusqu'à 1911, mais ce n'est pas encore décidé.

Comme personne n'est prêt à témoigner, M. Beaulieu dit que la séance sera ajournée à lundi prochain et que si alors, après qu'on aura donné des avis dans les journaux, personne ne se présente, on déclarera les séances publiques closes et que la commission procédera à son travail toute seule.

M. Beaulieu a ensuite offert à M. Robitaille de se faire entendre sur une partie quelconque de ce qu'il se propose de dire, quitte à revenir plus tard devant la commission.

M. Robitaille

M. Robitaille consent et expose les motifs qui, selon lui, rendent nécessaire la production des documents qu'il demande sur la compagnie avant 1918 et jusqu'en 1911.

Voici un résumé de ses remarques. La Compagnie des tramways de Montréal, qui s'est formée en 1911, a acquis l'actif et succédé à la Montreal Street Railway, qui elle-même contrôlait alors la Montreal Park and Island Railway et la Montreal Terminal Railway.

La capitalisation de la Montreal Street Railway et de ses filiales était de \$14,400,000: \$10 millions de capital-actions, et \$4,400,000 d'obligations.

En prenant ce capital la compagnie nouvelle, l'actuelle Compagnie des tramways, a émis pour \$16 millions de débentures à 5 pour cent, et pour \$2 millions d'actions ordinaires. Le capital se trouvait donc porté à quelque \$32 millions. Le capital antérieur étant de \$14 millions cela faisait donc une majoration de \$18 millions.

Il y avait bien dans l'actif de la Montreal Street Railway un surplus de \$2,700,000, mais comme cette compagnie n'avait pas fait de réserve pour la dépréciation de son matériel, on peut considérer ce surplus comme une réserve pour dépréciation.

Voici la proposition qui fut faite aux actionnaires et acceptée. Pour chaque groupe de cinq actions de \$100 de la Montreal Street Railway, on donnait \$438.75 en argent, plus \$800 de débentures à 5 p.c., plus une action de \$100 de la nouvelle compagnie, soit en tout une valeur de \$1,338.75 pour \$500; et là-dessus il y avait un montant en argent qui équivalait presque à un remboursement total.

Il convient de remarquer aussi que les administrateurs de la nouvelle compagnie étaient les mêmes que ceux de l'ancienne compagnie. La compagnie se vendait donc à elle-même, les actionnaires et administrateurs se vendaient à eux-mêmes, et dans l'opération ils augmentaient le capital de \$18 millions.

Comment cette augmentation peut-elle se justifier? Si les affaires de l'ancienne compagnie le justifiaient c'est que les rapports antérieurs à 1911 étaient faux, et que la ville n'a pas retiré la part de revenu à laquelle elle avait droit. Ces états financiers avaient d'ailleurs été acceptés par les administrateurs, et vérifiés par les comptables. Il faut donc que les rapports antérieurs aient été ou faux ou vrais; dans un cas on a trompé la ville, dans l'autre l'augmentation du capital était injustifiée.

Du jour au lendemain des gens se vendent à eux-mêmes une compagnie et surcapitalisent pour \$18 millions. Il ne s'agit pas là d'une affaire de nature privée, mais d'une compagnie d'utilité publique qui doit assurer un service public aux meilleures conditions possibles.

Dans le dernier bilan de la Montreal Street Railway, les renseignements fournis sur le revenu moyen démontrent que la compagnie peut en rempliant toutes ses obligations, verser un dividende de 10 pour cent à ses actionnaires. Après la nouvelle capitalisation, il y a \$2 millions d'actions qui ne sont nullement garantis par un actif, et les débentures ne sont garanties

que jusqu'à concurrence de dix pour cent.

La situation n'était alors plus tenable, et au bout de quelques années les difficultés ont commencé. Le contrat entre la ville et la Montreal Street Railway se terminait en 1922, mais on l'a mis de côté et on en a adopté un autre en 1918.

Documents nécessaires

Si j'ai demandé des documents sur cette période, c'est parce qu'il n'est pas possible d'examiner la structure financière de la compagnie sans cela. Lorsqu'on demande des renseignements sur la transformation de 1911, on nous répond qu'il n'y a qu'à prendre l'inventaire de 1918. Or, cet inventaire a été fait pour corroborer la plus-value ajoutée au capital en 1911.

On y voit par exemple les carrosseries de tramways qui portent des numéros qui font croire qu'il s'agit des premières voitures, qui doivent remonter vers 1897, et qui sont évaluées à \$2,000. Plus bas, dans l'inventaire, on constate que la compagnie n'avait pas assez de roues pour faire circuler toutes ces carrosseries. Pendant des années on a pu voir à Youville de vieux tramways, des carrosseries sans roues et la ville garantissait à tout cent sur ce capital d'exploitation qui ne servait pas, et qui était dans le champ.

La compagnie n'a pas tenu compte de la dépréciation de son capital d'exploitation jusqu'en 1935. La compagnie paie \$630,000 sur \$7 millions de capital pour lesquels il n'y a pas un sou de valeur réelle. Les obligations sont garanties par une hypothèque générale dont la valeur est inférieure aux obligations garanties. Les obligations se vendent aujourd'hui sur le marché à 60 ou 63 environ; c'est peut-être tout ce qu'elles valent. Il est facile pour la compagnie de retracer les dates d'acquisition et les prix de tout son capital d'exploitation; qu'elle le donne et on verra ce qu'il est de la capitalisation de 1911 et de l'inventaire de 1918.

Charte en Angleterre

Les administrateurs de la Compagnie des tramways ont obtenu une charte en Angleterre au nom de *Montreal Tramways Power*, compagnie dont l'objet était de contrôler plus de 50 pour cent du capital-actions de la compagnie des tramways de Montréal. Ainsi aucun groupe de Montréal ne pouvait acheter le contrôle de cette compagnie. Aujourd'hui la United Securities, qui a succédé à la Montreal Tramway Power, détient 54 pour cent des actions de la compagnie des tramways.

Avec la réorganisation de 1911, on est arrivé à une situation qui a valu aux Montréalais une majoration des tarifs en 1918, quatre ans avant l'expiration du contrat existant. Il semble bien que la ville n'a pas jugé à propos d'intervenir en 1911, qu'elle n'a pas vu les conséquences de cette manœuvre. Avec une structure financière saine la compagnie aurait pu assumer ses obligations, et le public de Montréal aurait continué à bénéficier de tarifs beaucoup plus faibles.

Il y a plusieurs autres détails intéressants qu'on trouvera dans les livres d'avant 1918. La Montreal Street Railway avait accumulé une réserve de plus de \$500,000 pour l'assurance contre l'incendie, et elle avait placé plus de \$300,000 de cette réserve dans un fonds spécialement établi et dont la destination était précise; c'était pour l'assurance. Cela a été transformé en capital par une résolution d'une assemblée générale des actionnaires. L'attribution de cette réserve était laissée au bon vouloir des administrateurs. Il serait intéressant de voir ce qu'ils en ont fait.

Les bilans

M. Robitaille termine en disant qu'il n'a rien voulu dire à l'enquête sur la commission d'enquête de faire produire les bilans de la Compagnie des Tramways de 1911 à 1918, plus les derniers bilans de chacune des trois compagnies acquises par la compagnie à sa fondation. Il n'a parlé que de mémoire, sans l'aide d'aucun document, et se réserve de revenir là-dessus avec plus de détails.

A lundi

M. Beaulieu annonce alors la séance de lundi prochain à 10 h. 30. Devant la commission ce matin se trouvaient les avocats de la compagnie, Mes Arthur Vallée et Lucien Gendron. La Commission d'enquête n'a pas encore de secrétaire, ni d'avocat représentant le ministère public comme c'est l'usage. Les commissaires s'attendent à ce que ces officiers soient nommés bientôt.

Bulletin météorologique

Toronto, 22. (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux et un peu plus chaud avec quelques averses; vallée du bas St-Laurent: nuageux avec averses; nord-ouest du Québec et Lac St-Jean: beau, suivi d'averses; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent frais de N.E., nuageux avec averses.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)

L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire jouer aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franc.



Directrice: Germaine BERNIER

Un appareil pour protéger les tout petits

A cette époque de frousse internationale on l'on constate qu'il n'y a jamais autant de fous en liberté, il est bon pour se remettre du "cœur au ventre" de porter un peu les regards vers ceux qui tâchent d'enrayer les ravages. Artisans paisibles, ils travaillent avec conscience à limiter les dégâts de la guerre toute prochaine qui, d'ailleurs, semble parfaitement évitable.

Aussi, à côté des masques distribués à la population civile, s'efforcent-ils de distribuer à ceux que leur âge rend, hélas! plus vulnérables: les nourrissons.

L'inventeur

Il n'est pas difficile de souligner l'aridité du problème posé aux inventeurs et à celui qui vient de leur ouvrir la voie: le professeur Le Mée, l'émminent spécialiste des enfants malades, le vulgarisateur en France du fameux poumon d'acier.

Lorsque j'ai été amené à envisager cette grave question de la protection des enfants contre le gaz, j'ai d'abord expérimenté les appareils déjà existants. Ils sont au nombre de deux: une sorte de cage d'origine anglaise, dont les enfants refusaient positivement de se laisser coiffer, et une manière de baignoire de fabrication tchécoslovaque pratiquement introuvable. Il s'agissait donc de réaliser un appareil à la fois parfaitement efficace, mais pratique, d'un prix de revient réduit, pouvant être rapidement fabriqué en grande série, mais surtout facilement transportable.

La principale difficulté à laquelle on se heurte lorsque l'on songe à adapter des masques aux enfants, au-dessous de deux ans surtout, c'est que leurs mouvements respiratoires n'ont pas assez de force pour provoquer l'ouverture des soupapes d'admission et d'évacuation de l'air. C'est alors que j'ai songé à placer dans quelque sorte l'enfant dans le circuit respiratoire de la mère, et qu'avec l'aide de mes collaborateurs, MM. G. Harisson et Ziller, j'ai réalisé l'appareil que voici.

C'est donc, association étonnante, la mère elle-même qui, après avoir donné la vie, la défendra de son souffle intimement lié à celui de l'être fragile reposant entre ses bras. Si les fous avaient un jour besoin d'un tableau pour les forcer à réfléchir et à revenir à plus de sagesse, en voici un, messieurs, et je souhaite qu'il hante vos nuits!

L'invention

Figurez-vous un sac semi-rigide. La toile, réfractaire à l'hygiène, est pourvue dans sa partie supérieure d'une plaque transparente, — triste écran! — à travers laquelle on peut suivre les réactions du bébé introduit par le fond de ce sac et reposant sur une plaque de liège.

Voici donc l'enfant placé dans sa prison. Celle-ci est ficelée à une extrémité. Alors, la mère ajuste son masque. Elle enlève le filtre. Le tuyau de caoutchouc pend donc naturellement, l'extrémité de ce tuyau est adaptée à une ouverture fixée sur le côté du sac. Sur la seconde ouverture, la maman visse sa cartouche-filtre.

Ce seront donc les efforts respiratoires de la mère qui feront s'ouvrir ou se fermer toutes les soupapes du circuit.

L'anhydride carbonique est absorbé par une cartouche spéciale. On est même allé plus loin. L'oxyde de carbone n'étant pas filtré par les cartouches ordinaires, on a prévu une petite bouteille d'oxygène placée sur l'ensemble le plus facilement du monde.

Le professeur Le Mée, qui a sauvé tant de milliers de bébés, a droit une fois de plus à la reconnaissance des mères françaises dont il défend à nouveau le seul bien, ici-bas. Qu'il leur reste au moins l'espoir de conserver leur enfant si celui de revoir leur mari est plus aléatoire. Claude ARVAL

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

37. (Suite)

— De penser au mariage? intervint Maître Arlieux, vous en trouverez parfaitement le temps quand votre cœur aura fait son choix.

— Peut-être... mais il me faudrait l'aide d'une famille. Or, je n'ai plus que ma sœur, veuve depuis trois mois. Elle a perdu son mari, officier, au Maroc, qu'elle continue d'habiter, ne pouvant se décider encore à quitter Rabat, où elle a été si heureuse. Je viens de passer quinze jours auprès d'elle. J'aurais voulu la ramener à Paris, elle et ses deux enfants, deux tout

Le noir chez Mainbocher

Retour du crêpe de Chine et du crêpe maroquin — Les ornements d'or s'ajoutent à l'éclat des broderies sur les robes noires

Paris, 19. (P.C.-Havas) — Une collection presque entièrement exécutée en noir et qui cependant n'est ni triste ni monotone, tel est le tour de force que vient de réaliser Mainbocher avec sa collection de demi-saison. Cela tient, explique ce grand couturier parisien, d'une part au fait qu'il a uniquement choisi des tissus noirs brillants (bright black); d'autre part à l'incomparable variété des ornements d'or dont il enrichit ses nouveaux modèles, dont la ligne est d'une simplicité exemplaire.

Parmi les tissus noirs brillants il faut signaler le côté des lainages, le drap satin et le drap amazone, enfin le cachemire tissé de laine si douce qu'il est velouté comme de la soie. Concernant les soieries, le satin, la faille, la moire, l'ottoman, le velours de soie ou la rayonne règnent en maîtres cependant que le crêpe de Chine et le crêpe maroquin prennent la place des crêpes mats, en vogue jusqu'ici. Tous ces tissus, qu'ils soient de laine ou de soie, sont unis, sans reliefs apparents, et d'une extrême souplesse. Il n'existe pour ainsi dire pas de modèle dans cette collection qui ne soit pas garni d'un motif de broderie: des gros boutons de perles, de paillettes et de cannettes, recouvrant des bandes de dimensions variables. Les motifs d'inspiration orientale ou les feuillages imaginaires voisinent avec des fleurs de lotus stylisées, des rosaces, des persanes et toutes sortes d'arabesques. Ces bandes sont utilisées pour marquer ou souligner la ceinture, la ligne d'encolure, le poignet, la bordure d'une poche, la monture d'un empiècement. Ici la bande simule un effet de bolero appliqué au corps dans le dos, légèrement détaché devant; là, disposée en diagonale de l'épaule droite à la hanche gauche, elle évoque un boudier de fantaisie. Il existe encore mille autres manières originales d'employer ces bandes brodées. D'autres ornements d'or viennent ajouter leur éclat à celui des broderies: des gros boutons de la même inspiration orientale, faits de métal doré, finement travaillés de cisèleries représentant des fleurs dignes des "Mille et une Nuits". D'autres boutons de métal doré sont incrustés de pierres taillées de tous les tons chauds de topazes, d'ambre et d'écaïlle blonde, ou de fragments de miroir aure, qui rutilent et scintillent aux lumières à l'égal des plus précieux joyaux. On conçoit aisément que l'emploi d'une rangée de quatre ou de cinq de ces gros boutons en guise de fermeture d'un corsage plat et dépourvu de tout autre ornement suffit à lui conférer ce cachet de l'élégance inédite. Il en est de même pour ces ceintures de cuir vernis, bordées d'or et garnies d'une grosse boucle d'or qui constituent l'unique garniture de certaines petites robes simples.

Quant à la ligne nouvelle adoptée par Mainbocher pour cette série de robes noires, elle illustre nettement le retour à la ligne droite après la vogue de la grande ampleur. Tous les vêtements plats; les jupes sont en forme mais sans godets rapportés, et leur longueur dépasse sensiblement celle de la saison précédente. Les emmanchures classiques n'ajoutent pas aux épaules un volume exagéré. Mais avec les robes d'après-midi élégantes apparaît un élément nouveau qui va trouver son épanouissement dans la série des toilettes du soir, peu nombreuses mais toutes également réussies: une interprétation très 1939 de la tournure des années 1880-90. Il ne s'agit ni d'un pouf, ni d'un drapé remontant, mais de l'insertion à la ceinture, dans la couture de la taille, au milieu du dos, d'une courte basque, d'un volant froncé ou plissé qui n'a pas plus de quinze centimètres de largeur. Ce volant est parfois surmonté d'une "tête" en ruche ou, pour le soir, d'une guirlande de

fleurs. Son avantage est de simuler un effet d'ampleur, sans cependant épaissir la silhouette.

Pour le soir Mainbocher choisit aussi un blanc neige absolument pur qu'il appelle "winter white" et une gamme de roses nouveaux destinés à remplacer la famille des cyclamen et orchidées. Ils sont, dit-on, inspirés des plumages chatoyants des oiseaux exotiques, ce qui justifie leur nom générique "aviary pinks". Pour les décrire il faut quand même recourir à des comparaisons florales: les géraniums, les pivoines, les roses trémières sont les fleurs qui évoquent le mieux leurs coloris très chauds et très gais.

Variétés

Les toits de France. — Le premier élément imposé par le climat dans une maison, c'est le toit. Pour les Chinois, le caractère toit suffit à désigner la maison.

Pourquoi, sur une distance de 150 kms. (Chamonix-Lyon), rencontre-t-on trois sortes de toits: toit presque plat et couvert en bardeaux à Chamonix, toit très pentu à Annecy et couvert en petites tuiles en écaïles de poisson, tout peu pentu dans la vallée du Rhône et couvert en tuiles demi-rondes?

Tout simplement parce que l'ennemi climatique change de nature: A Chamonix, c'est la neige; à Annecy, la pluie; à Lyon, le vent.

En haute-montagne, il faut des toits peu pentus pour conserver ce parfait isolant thermique qu'est la neige, et ces toits doivent être recouverts d'éléments à grand recouvrement (bardeaux, et non ardoises ou tuiles) pour éviter le phénomène printanier des surgelures.

Dans les vallées où la neige se fait pluie, il faut des toits très pentus et lisses (ardoises ou petites tuiles plates Bourguignonnes, Savoyardes ou Alsaciennes) sur lesquelles l'eau puisse glisser comme sur le dos d'un canard.

Dans la vallée du Rhône, enfin, la lourde pluie ronde est de rigueur sur un toit presque plat qui offre le moins de prise au vent.

Les souterrains d'Arras. — Parmi les curiosités de la ville, il faut citer les souterrains, anciennes carrières à l'origine, qui ont été exploitées par les habitants, en particulier lors de la construction de l'immense enceinte des remparts, que l'on appelle la "muraille blanche".

Il s'agit, à travers les siècles, d'abri pour la population au cours des différentes guerres qui ont eu Arras pour centre. Les armées anglaises les ont occupées de 1915 à 1918. Aujourd'hui la municipalité les a aménagés et consolidés pour pouvoir y abriter, en cas d'alerte, 7.000 personnes. Leur superficie est d'environ 100.000 mètres carrés. Leur profondeur au-dessous du sol varie de 18 à 23 mètres.

Tels qu'ils se présentent, ces souterrains ont, pour les touristes, un attrait unique en France. Leur visite se fait sous la direction de guides. S'adresser aux bureaux de la mairie, à l'hôtel de ville, ou au Syndicat d'initiative, 2 rue Paul Doumer.

JEUNESSE-PLEIN AIR

Que ferez-vous de vos vacances?

C'est la question que vous pose l'Action Nationale; elle y répond elle-même par une série de suggestions fort attrayantes formulées dans une magnifique publication illustrée, *Vacances '39*.

Vacances '39 s'adresse particulièrement aux jeunes gens, garçons et filles, surtout à ceux qui préparent le Concours de Vacances — mais tout le monde pourra tirer parti de ses indications. Elle est ornée de belles photos et offre des articles signés par nos meilleurs écrivains.

Vacances '39 déborde de vie et d'entrain. C'est une publication de luxe (40 pages, grand format) à un prix populaire: 10c. l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent (port en plus: deux sous l'exemplaire).

On adresse sa commande à 2182, rue Marcell, Notre-Dame de Grâce, Montréal, ou à la librairie du Devoir.

sans ombre de prétention, le jeune savant causait avec Maître Arlieux, qui levait sur lui des yeux chargés de sympathie, lorsque tout à coup le vieil avocat se leva et alla vivement vers la porte du couloir où apparaissait un homme de haute taille d'une cinquantaine d'années, découvert, d'une grande distinction, qui sourit au vieillard et se hâta de descendre les deux marches en disant:

— Cher maître, veuillez m'excuser... la porte extérieure de la maison étant ouverte, et nul n'ayant répondu à mon coup de marteau, je suis allé à la découverte, fort indiscretement.

— Vous indiscret? Allons donc?

— Cher maître, je n'ai que très peu de minutes, que je me suis offertes en ajoutant quelques kilomètres à mon voyage afin de venir vous serrer la main, rapidement.

— Merci. Je ne peux donc vous présenter mes amis... là.

Et Maître Arlieux désignait tous ses hôtes discrètement étonnés.

— Je le regrette, j'ai un rendez-vous. Je vais reprendre ma voiture,

Mangez, s.v.p.

PAR LE DR ADRIEN PLOUFFE

Collaboration spéciale au "Devoir"

Une jeune personne a lancé une pierre dans mon jardin avec l'objection suivante: Vous dites qu'il faut manger, même quand on n'a pas faim, et le docteur Victor Pauchet prétend le contraire.

Distinguons, si vous le voulez bien, mademoiselle, et vous verrez que votre objection est bien fragile.

A vrai dire, votre savant médecin a raison et moi aussi.

Supposons que vous n'avez jamais faim! Cela se rencontre. Supposons que vous suiviez à la lettre le conseil du médecin français.

Que va-t-il arriver? Vous le devinez, n'est-ce pas, vous allez maigrir à tel point qu'il vous faudra recourir à un praticien qui vous donnera de bons conseils et une ordonnance pour vous redonner l'appétit!

S'abstenir de manger quand on n'a pas faim, cela peut être excellent une fois de temps à autre, car il est excellent de jeûner de temps en temps. Mais quand il s'agit d'un enfant ou d'un adolescent qui souffre du manque chronique d'appétit, le conseil du docteur Pauchet ne s'adresse pas à eux, loin de là!

Je connais des jeunes filles qui ne mangent jamais le matin. Rien. Rien de rien. Et elles partent pour leur travail l'estomac vide. Elles mangent à 1 heure et elles ne prennent rien ou presque rien au repas du soir: soyez certaine, mademoiselle, que le conseil de ne point manger quand on n'a pas faim ne s'adresse pas à ces jeunes personnes... bien légères, c'est le cas de le dire.

Jeûner une fois par-ci par-là, soit; jeûner à cœur d'année, c'est un non-sens qui peut conduire un organisme affaibli jusqu'aux portes de la tuberculose, puisque vous savez que cette maladie s'attaque surtout aux organismes anémiés.

Voilà ce que j'avais à vous dire, à vous et à celles qui seraient tentées de raisonner comme vous. Ne mangez pas trop. Restez sur votre appétit. Mais faites un effort pour manger un peu, même si votre estomac ne crie pas famine. Croyez-m'en, le système qui consiste à ne jamais manger quand on n'a pas faim, surtout si ce manque d'appétit est fréquent, voire quotidien, ce système va à l'encontre des règles élémentaires de l'hygiène et du gros bon sens.

Adrien PLOUFFE

Recettes éprouvées

FRIANDISES A LA CREME

L'emploi de la crème dans la préparation des mets les rend toujours beaucoup plus savoureux et plus délicats, que ce soit pour le dîner ordinaire de la famille ou pour un festin spécial. Ce peut être une cuillerée de crème fouettée sur la soupe, chaude aux tomates, une sauce à la crème sur la salade de fruits, ou encore du pain d'épices garni d'une crème fouettée sucrée et aromatisée. Ce qui est encore préférable, c'est un vrai dessert à la crème, une crème glacée, une mousse, un parfait ou une crème en moule. Voici quelques recettes proposées:

CREME GLACEE AU CARMEL

2 c. à soupe de beurre,
3-4 tasse de sucre brun,
1 c. à soupe de farine,
1-8 c. à thé de sel,
2 oeufs,
1-2 tasse de lait chaud,
1 tasse de crème à fouetter,
1 c. à thé de vanille.

Faites fondre le beurre. Ajoutez le sucre brun et faites cuire une minute. Ajoutez en remuant la farine et le sel. Ajoutez le lait chaud aux oeufs battus et mélangez en remuant le mélange de sucre. Faites cuire, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange colle à la cuiller. Faites refroidir. Incorporez la crème battue et la vanille. Versez dans les tiroirs à glace du réfrigérateur et faites geler 2 à 3 heures.

MOUSSE A LA VANILLE

1 c. à thé de gélatine,
2 c. à soupe d'eau froide,
1 tasse de lait,
1-2 tasse de sucre,
Pincée de sel,
1-2 c. à thé de vanille,

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le lait et faites-y dissoudre la gélatine. Ajoutez le sucre et le sel. Laissez refroidir. Ajoutez la vanille et quand le mélange est un peu pris, incorporez la crème fouettée. Faites geler dans les tiroirs d'un réfrigérateur mécanique ou mettez dans un moule, recouvrez de papier beurré et d'un couvercle étanches et entourez de glace et de sel (6 parties de glace pour une partie de sel). Laissez reposer 4 à 6 heures.

l'abjection la plus complète.

Il fut pour elle la charité même, tant de fois a essayé de la retirer de ses fautes... odieuses. J'ai été mêlé, il y a vingt ans, à ses tristes affaires et depuis je le vénère.

Il mène l'existence d'un ascète et d'un saint Vincent de Paul. Il mourra sous la bure de saint François, dont il est un fils pieux, mais ne peut même entrer dans les ordres, car il se considère toujours comme le mari dévot Dieu de cette lamentable dévotion.

— Il a raison, dit simplement le jeune savant. Il n'est pas libre. Le mariage religieux est indissoluble.

Puis ils s'assirent autour de la table, si vite et si joliment décorée par Claire de verdure et de fleurs. Louis Darestes pensa qu'elle était elle-même une délicieuse fleur d'azur, qu'il souhaitait amener un jour à son foyer; mais il ignorait le triste roman de la jeune fille.

Funérailles de Mme J.-O. Labrecque

Les funérailles de Mme J.-O. Labrecque ont lieu ce matin à l'église du Sacré-Coeur.

La levée du corps a été faite par M. le curé J.-A. Bourassa. Le service a été chanté par M. le curé Emile Lambert, de Saint-Antoine, assisté de M. l'abbé Aimé Lafortune, comme diacre, et de M. l'abbé R. Gingras, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par son mari, M. J.-O. Labrecque; ses deux fils, MM. Paul et Jacques Labrecque; ses trois filles, MM. Antoine Giguère, Jacques Clerk et Albert Levesque; son frère, M. Albert Chabut; ses petits-fils, MM. Robert et Gilles Clerk; ses neveux, MM. Albert Garant, Henri Labrecque, I.C. Marcel Garant; ses cousins, MM. Jean-Paul, Claude, André et Paul Labrecque, Henri Guilbault, et Alfred Lambert.

Dans le cortège on remarquait: MM. Fernand Rinfret, R.-A. Grothé, L.-A. Rivet, Narcisse Ducharme, Léon Trépanier, le Dr C.-E. Castelain, Théo. Bonin, J.-E. Jeannotte, J.-J. Penverne, le Dr A. Gagnon, J.-M. Cabana, Thaddeé Michaud, René Berthod, Moscau, Archie Robert, Jean-M. Lafontaine, Avila Proulx, A. Boucher, H. Tolhurst, C. Webster, Avila Raymond, G.-C. Cosgrove, J.-O. Langevin, J.-Oscar Ducharme, J.-A. Constant, H. Aird, D. Lainesse, J.-T. Beaudin, W.-L. Daoust, Charlemagne Rodier, le R. F. McClenes, F.E.C.; MM. Médéric Laporte, R. David, René Dupont, A. Favreau, René Harpin, M. Charbonneau, R. Lacombe, J. Benoit, C. Haynes, J.-A. Dubré, Arthur Mailhot, F. Martin, A. St-Jean, Paul Lambert, Oscar Leblanc, Jean Leblanc, Paul Leblanc, A. Nantel, A. Urbain, P.-D. Meunier, J.-S. Martin, E. Langlois, J.-P. Richer, J.-P. Renaud, Charles Robillard, Philippe Clerk, R. Langlois, F. Lapalme, M. Vallerand, J.-L. Dauvois, Charles Vincent, Joseph Brazeau, C.-E. McKenzie, P.-E. Christin, G. Thuot, J.-H. Lambert, Arthur Caron, Paul Vaillancourt, A. Girard, B. Oumet, Joseph Cartier, Charles-D. Gladu, Henri Renaud, Alex. Ducharme, Raoul Carmel, J.-H. Clément, D. Poirart, Joseph Charlebois, C.-A. Labrecque, L.-H. Larocque, Paul Raymond, Roger Grothé, Joseph Elie, René Duranville, Bernard Elie, Adrien Mercier, Emery Larivière, J.-Marie Bériault, J.-W. Levesque et autres.

Au couvent d'Outremont

Les religieuses du pensionnat invitent cordialement toutes leurs élèves à la réunion annuelle qui aura lieu jeudi, le 25 mai, à 2 h.

Si quelques élèves n'ont pas reçu leur avis de convocation elles sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Les conférences

M. Louis Gillet à Montréal

Deux conférences sous les auspices de l'Institut scientifique, demain soir et mercredi soir, sur Barrés et sur Péguy

M. Louis Gillet, de l'Académie française, donnera deux conférences publiques demain soir et mercredi soir sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole technique, rue Sherbrooke.

Mardi soir le 23 mai à 8 h. 30: Mes souvenirs sur Maurice Barrés.

Mercredi soir, le 24 mai, à 8 h. 30: Mon ami Péguy, Péguy et la jeunesse d'aujourd'hui.

M. Louis Gillet parle également ce soir devant la Société d'études et de conférences, à un dîner-causé à l'hôtel Windsor, à 7 h. 30.

Au profit de l'artisanat féminin

SECTION ROSEMONT

Une partie de cartes aura lieu demain, mardi, le 23 mai, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale Saint-François-Solange, angle Dan et Grand et 18e avenue.

Tous les amis des arts domestiques sont priés d'assister à cette partie de cartes.

1 tasse de crème à fouetter. Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le lait et faites-y dissoudre la gélatine. Ajoutez le sucre et le sel. Laissez refroidir. Ajoutez la vanille et quand le mélange est un peu pris, incorporez la crème fouettée. Faites geler dans les tiroirs d'un réfrigérateur mécanique ou mettez dans un moule, recouvrez de papier beurré et d'un couvercle étanches et entourez de glace et de sel (6 parties de glace pour une partie de sel). Laissez reposer 4 à 6 heures.

sa stalle, priait avec ferveur pour celui dont le télégramme lui avait apporté, la veille, quelques mots désespérés, lorsque, la porte de l'église s'ouvrit, Ghislaine et son mari entrèrent, suivis de La Gallie.

Albert et sa femme se dirigèrent vers la chapelle de la Compassion, tandis que le général restait dans la nef.

Albert, ému, revoyait dans ses souvenirs sa mère l'emmenant aux offices, où son père ne paraissait guère. Petit garçon, il avait admiré les pompes naïves des fêtes paroissiales, près de la mère pieuse qui lui expliquait le sens; plus tard, adolescent, lycéen, il continua de suivre les enseignements catholiques. De même, élève à Polytechnique, il ne trouva point, en son esprit pratique, lucide, que les objections des opposants pussent l'en détourner, et, froid, mais exact, il demeura un chrétien pratiquant.

Cela causa une vive joie à sa mère tandis que son père ne s'occupait aucunement des idées de son fils sur ce point.

Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

Entré en fonctions le 1er mai, le nouveau Conseil d'administration, dès sa première séance, a pourvu à la formation de ses comités permanents. Ils ont pour mandat, chacun dans sa sphère, d'assurer la bonne marche des affaires durant les douze mois qui vont suivre.

Dans plusieurs cas, le personnel des comités ne se compose pas seulement d'administrateurs. Aux budgets et à la publicité, entre autres, une partie des membres sont choisis, en dehors du Conseil, parmi les sociétaires de la Fédération. Cette règle permet d'accroître le nombre des personnes appelées à prendre une part active aux multiples travaux que comporte le fonctionnement d'une oeuvre de bienfaisance de pareille envergure.

COMITE EXECUTIF

M. Ernest Gobier, président, Mme J.-P. Lamarche, MM. J.-Albert Blondeau, Philippe Brats, C.R., col. Henri Desrosiers, D.S.O., A.D.C., E.D., Albert Dupuis, Paul Goulet et J.-Henri Labelle.

COMITE DES BUDGETS

MM. J.-Henri Labelle, président, Paul-A. Béique, I.C., Mmes Henri Desrosiers, Ernest Guimont, J.-J. Perrault, M. Emile Corbeil, Edgar Genest, Maurice Gervais, Henri Groulx, Aymé LaFontaine, C.R., J.-J. Melchers, chanoine Albert Valois.

COMITE DE PUBLICITE

M. Georges Pelletier, président, Mme Paul Martel, MM. Jean Chauvin, Eustache Letellier de Saint-Just, Léon Lorrain, Oswald Mayrand, Claude Melançon et Victor Soussie.

COMITE DES AUXILIAIRES — RECRUTEMENT ET FORMATION

M. Henri Brabant, président, Mme E. de B. Panel, M. Rodolphe Dagenais (avec pouvoir de s'adjointer).

Office des relations extérieures. — Comité conjoint de la Fédération et du Conseil des oeuvres de charité: Mmes François Faure, présidente, Edouard Montpelli, J.-G. Trudeau, Henri Vantelet, (avec pouvoir de s'adjointer).

Le président et le directeur de la Fédération font partie d'office de tous les comités. Il est à noter que le Conseil se renouvelle par tiers tous les ans et que son terme d'office coïncide maintenant avec la période comprise dans l'année financière.

A St-Pierre-Claver

La paroisse de St-Pierre-Claver donnera jeudi soir, le 23 mai, à 8 h. 15, dans le sous-sol de l'église, angle de la rue Desrosiers et du bou. St-Joseph, une grande séance de vues parlantes et concert sous le titre du Boud de Lagartie, célèbre roman de Paul Féval, qui sera sous le patronage de M. le chanoine Joseph E. Picotte, curé, organisée par la chorale au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura comme intermède MM. Louis Bourdon, Jean-Paul Proulx, Roland St-Pierre, Fernand Poulet.

Réunion des anciennes élèves du Sacré-Coeur

La réunion annuelle des anciennes élèves du Sacré-Coeur aura lieu lundi, le 29 mai, au pensionnat du Sault-au-Récollet.

S. Ex. Mgr Georges Gauthier bénira le nouveau couvent et présidera l'assemblée de l'après-midi.

Deux messes seront célébrées au

Bon mot

Le nouveau garçon de bureau. — J'ai fait l'addition de ces colonnes huit fois, monsieur.

Le patron. — Ça c'est très bien, parfait.

— Et voici les huit résultats.

Collection "Cigale"

pour les enfants de 8 à 10 ans

Chaque volume cartonné, avec couverture en couleurs, quelques illustrations en noir, gros caractères, édition soignée.

Au comptoir, 25 sous — par la poste, 30 sous.

UNE ARMURE D'OR, par la Comtesse d'Albane.

LES MIRAGES DU SAHARA, par la même.

JOHNNY D'IRLANDE, par la même.

L'AIR NE FAIT PAS LA CHANSON, par Suzanne Minost.

HISTOIRE DU VERITABLE GRIBOUILLE, par George Sand.

CONTES A MADEMOISELLE ROSE, par Paul Roland.

LA PRINCESSE ROSETTE, par la Comtesse de Ségur.

LE ROSIER, suivi de LA MOUCHE, par le chanoine Schmid.

LES OEUVES DE PAQUES, par la même.

ITHA, par la même.

ROSE DE TANNEBOURG, par le chanoine Schmid.

LOUIS, LE PETIT EMIGRE, par la même.

LE MARCHAND DE SABLE, par Anderson.

LES CYGNES SAUVAGES, par Anderson.

HISTOIRES PRESQUE VRAIES, par Elisabeth Rémon.

L'EDUCATION DU PETIT CHAT, par Louise Lenoir.

HISTOIRES DE LA PETITE POULE BLANCHE, par la même.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame est, Montréal

EATON

Choses et autres

EN ROULANT...

Les beaux jours nous ont ramené un plaisir de plus... celui de rouler et de se griser d'air pur.

C'est un sport, si l'on peut dire, qui n'a pas d'âge. Tous s'y adonnent avec la même ardeur, y prennent le même plaisir, en retirent les plus grands avantages pour leur santé.

Bébé, lui, tout petit, se fait promener en landau... dont le confort et la modernité sont une étonnante révélation. Un peu plus grand, c'est dans la chaise ou voiturette plantée qu'il fera sa promenade quotidienne. Voyez les petits exercer leurs jeunes muscles, avec un entrain endiablé, sur la bambinette... de forme aérodynamique! Garçons et fillettes rivalisent de vitesse sur le tricycle... à la fois rapide et solide.

Dans cette énumération, n'oubliez pas la camionnette à quatre roues caoutchoutées, qui fait depuis

Le Mont-Saint-Louis

Le banquet d'hier soir

Les discours au dîner de clôture des fêtes du cinquantenaire

Les fêtes du cinquantenaire de la fondation du Mont-Saint-Louis se sont terminées hier soir par un banquet à l'hôtel Windsor. L'assistance était considérable. M. Aimé Cousineau, président en exercice de l'association des anciens du Mont-Saint-Louis, présidait à ce titre le banquet et a porté les saluts et présenté les orateurs. Il a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur, aux anciens, aux finissants de cette année qui, dans quelques semaines, seront devenus des anciens.

M. Patenaude

M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, était président d'honneur du banquet. Invité à prendre la parole il a d'abord dit quelques mots de la visite de nos souverains. Puis parlant de la table d'honneur du banquet il a dit qu'elle s'étendait en réalité à tout le pays où sont dispersés trois générations d'anciens de la maison, qui retournent en gloire à leurs anciens maîtres un peu de ce qu'ils ont reçu de travail et de dévouement.

Il m'est agréable, a continué l'orateur, de constater que les questions d'éducation sont à l'ordre du jour et qu'elles intéressent davantage notre peuple.

"Nous avons maintenant quelques œuvres de haut enseignement qui font l'ornement de notre région et parmi celles-ci le Mont-Saint-Louis est l'un des plus beaux fleurons. Il nous fait honneur non seulement chez nous mais jusqu'à l'étranger, où sa renommée porte bien haut le nom de la maison, celui de cette ville et de tout le Canada français. C'est la gloire avant tout des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ils l'ont acquise par cent ans de labeur au Canada et particulièrement par les 50 ans qu'ils ont employés, dans cette maison, à former notre jeunesse pour les tâches de l'avenir. Au Mont-Saint-Louis, les Frères ont réalisé une œuvre de premier grandeur. Plus que cela, ils ont su l'adapter aux exigences de notre temps et la faire évoluer avec les développements rapides et variés qui ont caractérisé les derniers cinquante ans.

"Je suis à la fois heureux et très honoré de participer à ces agapes solennelles. Vous terminerez, ce soir, les commémorations du jubilé d'or du Mont-Saint-Louis. Je vous remercie de m'y avoir invité. Rien ne pouvait m'être plus agréable que ce nouveau contact avec les fils de La Salle. Et j'ai saisi avec empressement cette nouvelle occasion de dire aux Frères des Ecoles Chrétiennes tout le bien que je pense de leur institut et de leur enseignement et le reconfort qu'apporte aux laborieux leur esprit d'initiative si largement ouvert à tous les progrès.

"Le meilleur critère qui puisse, à mon sens, nous permettre de juger le mérite d'une œuvre éducative, c'est le degré d'aptitude qu'elle donne aux jeunes de s'orienter dans le monde actuel, le degré d'aisance qu'ils mettent à se mouvoir au milieu des complexités de la vie moderne et la facilité avec laquelle ils utilisent les facteurs nouveaux qui, de nos jours, décuplent la puissance du travail.

"L'éducation n'est pas uniquement une œuvre spéculative. Elle doit avoir pour fin d'assouplir et de fortifier les facultés intellectuelles et morales, tout en n'oubliant point leur support commun qui est la saine physique. Elle doit surtout être pratique et positive. Sans doute, il convient de donner à l'élève la culture désintéressée qui affine les facultés, mais plus encore les connaissances pratiques si nombreuses qui font les hommes d'affaires progressifs. Négliger de la faire serait mettre le jeune homme dans une impasse et pour ainsi dire le désarmer en face des concurrents que la carrière met à côté de lui.

"Ce n'est pas le lieu de rappeler l'extrême complexité des conditions faibles à la vie actuelle par les applications scientifiques innombrables que vous connaissez tous. Il suffit de l'apercevoir et de songer à ce qu'ont été les cinquante dernières années pour comprendre l'extraordinaire responsabilité des éducateurs modernes, l'obligation

qu'ils ont de suivre sans cesse l'évolution des institutions et des choses et d'y adapter la préparation des jeunes et la marche des hommes.

"C'est là, — je le reconnais avec plaisir, — le souci qui n'a cessé de guider les fondateurs puis les chefs successifs du Mont-Saint-Louis. Les générations annuelles qui sont issues de votre maison dans les professions et les affaires attestent depuis longtemps la haute efficacité de vos méthodes et la vive intelligence que vous avez eue de nos temps et des exigences modernes.

"Je félicite avec empressement les Frères qui ont su se montrer de véritables éducateurs et ont si pleinement comblé les espérances de ceux qui les appelaient sur notre sol. Ils me permettront d'ajouter l'expression de la gratitude que leur dois pour m'avoir permis de prendre part à leur joie, à la joie de leurs élèves anciens et actuels et à celle de tous les citoyens soucieux du bien chez nous. Je les remercie de l'accueil charmant qu'ils m'ont fait et je souhaite à l'œuvre du prochain demi-siècle, le succès qu'appellent et que méritent si bien les efforts intelligents et constants des fils de La Salle.

S. E. Mgr Deschamps

L'évêque auxiliaire de Montréal a répondu ensuite à la santé du Pape. Je suis peut-être, dit-il, dans de bonnes conditions pour vous dire un mot du Pape. J'ai assisté par une faveur de la divine Providence à son couronnement. Le Pape d'aujourd'hui, c'est celui d'hier, celui de toujours: la personne change mais le Pape ne change pas. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier, et nous pouvons dire que plus immédiatement encore aujourd'hui cela se réalise, étant donné qu'il ne faisait plus ainsi dire qu'une personne morale avec son prédécesseur, j'allais presque dire, comme un vicar général avec son archevêque.

Vous parler du Père commun, c'est vous rappeler tout de suite quel est le rôle que joue dans le monde la Papauté. Celui qui a été appelé à remplacer Pie XI, de regrettable mémoire, est un homme qui est immédiatement et des mieux préparés pour faire face aux obligations du jour. Il nous arrive si souvent de gémir et de nous plaindre de ce qui se passe qu'il est bon de constater que nous avons des hommes capables de rencontrer les difficultés du jour, et de leur donner une solution.

Il semble bien que la politique acceptée et adoptée par le défunt pape soit aussi celle du pape actuel. Pie XI avait voulu constamment parler de la paix; celui-ci a dans ses armes: la paix dans la justice, et ses armes comportent aussi une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier. Son non content aussi les premières lettres du mot paix, et il vient de demander de prier pour la paix.

Pour établir la paix dans le monde il nous demande d'abord d'avoir la paix en nous-mêmes, dans nos familles, dans notre société, dans notre pays, afin que chaque pays apporte sa quote-part pour obtenir au monde la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Son Excellence a parlé ensuite des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il dit qu'on ne pouvait mieux choisir pour leur inculquer le respect de toutes les autorités et en faire des citoyens parfaitement intégrés, capables de rendre tous les services qu'on est en droit d'attendre d'eux. L'enseignement donné par cette institution inculque aux enfants, avec le respect des autorités supérieures, religieuses et civiles, celui de l'autorité dans la famille, pour que les pères et mères soient respectés de leurs enfants, et qu'ils soient suivis par des hommes qui sauront aimer l'Eglise et leur pays.

M. Durocher

M. Cousineau a présenté ensuite M. l'évêché Durocher. Nous regrettons que le maire n'ait pas pu être avec nous, dit-il, mais nous avons deux échevins, tous deux anciens du Mont-Saint-Louis, MM. Goyette et Durocher, M. Durocher

n'a dit que quelques mots. Le maire de Montréal a été empêché à la dernière minute d'assister à cette fête, dit-il; je sais bien que l'honneur aurait pu vous parler en des termes bien plus vibrants que je ne peux le faire, mais il n'aurait pu y mettre plus de sincérité.

Le R. F. Romuald

Le Rév. Frère Romuald, assistant-superieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes, a répondu à la santé de cette institution. Il a d'abord remercié les organisateurs des fêtes du cinquantenaire du Mt-Saint-Louis. Il a rappelé ensuite cette fondation. La Providence a permis, dit-il, que je sois un des rares survivants de l'époque où fut décidée la fondation de ce collège. Dans les années 86, 87 et 88 j'ai visité souvent les jardins qui croissaient alors sur le monticule Saint-Louis. J'ai vu s'élever la partie centrale de notre collège. L'orateur dit que saint Jean-Baptiste de La Salle ne s'est pas penché seulement sur les classes pauvres et désertées. Si les écoles pour la frange des petites gens furent son œuvre de prédilection et restent et doivent rester l'occupation préférée des Frères, cependant il a fondé lui-même dans la banlieue de Rouen un pensionnat destiné à la bourgeoisie riche, où il a réalisé avant l'école officielle la formule de l'enseignement moderne secondaire.

Le Mont-Saint-Louis marche sur les traces du fondateur de l'institut, en s'adaptant aux besoins modernes. L'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes s'efforce, malgré les persécutions — 160 frères ont été mis à mort en Espagne, — de rester digne de l'Eglise et de la confiance de la société. Tout ce que nous demandons c'est de mériter les bénédictions de Dieu, la consécration de l'Eglise, et l'encouragement des familles, surtout celui de nos anciens.

Autres discours

M. Beaudry Leman a proposé la santé du collège, et M. E. A. Ryan l'a proposée en anglais au nom des anciens élèves de langue anglaise, et le directeur du collège, le Rév. Frère Anselme, a remercié. Avant de terminer son allocution il a dit quelques mots en anglais. Puis l'assistance a chanté *O Canada* et *God save the King*.

A part les personnages déjà cités on remarquait à la table d'honneur les RR. FF. Marie-Victorin, Nivard, Léo, Hébert, Paulin, Austin, Alphonse, Maurèle, Réginald, tous frères des Ecoles Chrétiennes, les RR. PP. Durand, Blais et Séguin, C.S.V., Labonté, O.P., MM. les abbés Charles Beaudin, Amable Lemoine, Armand Yon, MM. Esdras Minville, Armand Dupuis, le docteur Léo Pariseau, François Leduc, Armand Girard, Lucien Gendron, le brigadier D. S. Armstrong, Albert Dupuis, et plusieurs autres.

Un livre nouveau

Un cardinal humaniste
Saint Robert Bellarmin et la musique liturgique

PAR LE P. ALFRED BERNIER, S.J.
Ce qu'en dit la critique:
Roland G. Gingras, l'Action Catholique.

"Le R. P. A. Bernier, de la Compagnie de Jésus, vient de publier un magnifique volume sur Saint Robert Bellarmin et la musique liturgique. Ouvrage d'une très haute portée historique et documentaire.

Marcel Valois, la Presse: "Le livre du R. P. Bernier réunit le tour de force d'être savant, documenté, profond et original, sans être le moins du monde difficile de lecture".

Camille L'Heureux, le Droit: "Que l'on soit musicien, liturgiste, historien, littérateur, cette étude d'un aspect particulier du XVIe siècle ne peut manquer d'intéresser".

Frédéric Pelletier, le Devoir: "Un livre que tous les musiciens, même ceux qui ne sont pas d'église, liront avec autant de jouissance que les religieux".
Marcel Valois, à la radio: "Un ouvrage qu'on ne peut qualifier autrement que de remarquable".
François Hertel, l'Action Nationale: "Il faut lire le volume du R. P. Bernier. Il constitue un apport substantiel à notre capital culturel".
Service de Librairie du Devoir. Volume 9 x 6, de XXV-307 pages. Un dollar cinquante.

Les nazistes de Dantzig regardent du côté de Berlin

Un chauffeur polonais tue un boucher allemand au cours d'une bagarre dans le territoire de Dantzig

Dantzig, 22 (A.P.) — Les nazistes de Dantzig regardent aujourd'hui du côté de Berlin depuis qu'un chauffeur polonais a tué hier un boucher allemand au cours d'une bagarre à Kalthof dans le territoire de la Ville libre. C'est le premier incident qui ait amené la mort d'un homme depuis que les relations sont tendues entre l'Allemagne et la Pologne. Si l'incident doit entraîner des répercussions graves, elles viendront de Berlin et de Varsovie plutôt que de Dantzig même. Les milieux officiels allemands n'ont guère accordé d'attention à l'incident jusqu'ici et cette attitude serait dictée par le désir de conclure définitivement le traité d'alliance militaire germano-italien sans trop insister sur la question polonaise.

Les autorités de Dantzig ont pris des mesures pour empêcher de nouvelles manifestations contre les fonctionnaires polonais des douanes comme celle qui a coûté la vie au boucher Gustav Gruebner, à Kalthof, près de la Prusse orientale. C'est le chauffeur du sous-missaire polonais à Dantzig, M. Tadeusz Perkowski, qui a abattu Gruebner. Les Polonais affirment que le chauffeur n'a fait feu que lorsque Gruebner l'eut menacé d'un revolver. Les Allemands prétendent

que le chauffeur a tiré dans le dos de Gruebner qui n'aurait pas été armé. Les Polonais ajoutent qu'une foule d'un millier d'Allemands, dont 400 venaient de Marienbad, ont démolé le poste douanier de Kalthof et forcé les douaniers polonais à fuir. Ces actes de violence ont amené sur les lieux le sous-commissaire Perkowski, qui venait enquêter, expliquent-ils, et pendant qu'il se trouvait dans la gare, la foule a tiré sur sa voiture et son chauffeur a abattu Gruebner en se défendant. On signale une autre manifestation contre le poste de douanes de Pieckel, à la frontière de Dantzig et de la Prusse orientale, où l'on n'aurait cependant pas recouru à la violence.

Le Sénat allemand de Dantzig a demandé à la Pologne des excuses publiques, une indemnité pour la mort de Gruebner et l'extradition du chauffeur polonais qui a tiré le coup fatal. Le gouvernement polonais, de son côté, réclame le paiement d'une indemnité pour la destruction du poste de douanes et l'assurance que les fonctionnaires polonais seront dûment protégés sur le territoire de Dantzig. Cet incident, dit le gouvernement polonais, est une violation grave et manifeste d'un droit essentiel polonais à Dantzig, à savoir celui d'exercer un contrôle douanier.

La navigation

Reprise de l'activité dans le port — Départs de cargos chargés de grains, moins considérables — Les navires de guerre canadiens "Skeena" et "Saguenay" amarrés ici — Le "Glasgow" amarré ici — Le "Southampton" voguent vers New-York — Nouveaux toux spéciaux à bord des paquebots du "Canadien Pacifique"

Après une semaine plutôt calme, dans le port de Montréal, l'activité a repris son cours avec l'arrivée de dix océaniques et le départ de six autres pendant les journées de samedi et de dimanche.

Parmi ces navires on remarquait l'*Athenia*, de la ligne Donaldson, qui a subi de grandes transformations depuis qu'il est apparu ici, le *Duchess of Athol*, l'*Albana*, qui avait été retardé par les glaces et la brume en s'en venant ici, a repris le chemin de la mer hier matin vers quatre heures.

Les départs de cargos continuent d'être moins considérables que ceux de l'an dernier à date. L'an dernier, en effet, beaucoup de blé était exporté. Cette année ces envois sont considérablement réduits.

En ce qui concerne les grains, le port de Sorel est en avance sur celui de Montréal. Beaucoup de cargos vont chargés à leur cargaison de grains avant de descendre vers la mer.

Les premiers navires de guerre à visiter le port de Montréal cette saison à l'exception de quatre petites unités américaines venues par les Grands Lacs, sont les contre-torpilleurs *Skeena* et *Saguenay*, actuellement à l'ancre aux quais Alexandra et King-Edward respectivement.

Les navires *Glasgow* et *Southampton* qui escortent l'*Empress of Australia* lors de sa récente traversée royale, sont partis de Québec à destination de New-York hier.

Les escortes encore le roi et la reine au voyage de retour, à bord de l'*Empress of Britain*, à partir d'Halifax.

Le *Skeena* et le *Saguenay* demeureront dans les eaux montréalaises jusqu'à vendredi matin.

Le Canadien Pacifique annonce une extension de deux mois durant lesquels les voyageurs pourront profiter de taux spéciaux sur les navires en partance pour l'Europe. Ces nouveaux taux seront en vigueur à dater du 7 août. L'an dernier, les taux les plus bas prenaient effet à compter du 4 septembre seulement. La date de retour permettant de profiter de ces taux spéciaux a aussi été reculée jusqu'au 29 octobre, l'an dernier elle était limitée au 25 septembre.

New-York, 22. — Parmi les pas-

sagers qui arriveront mardi à bord du *Champlain*, on remarque M. Olivier, commissaire général de la France à l'Exposition mondiale de New-York, et les membres de sa famille: M. Gérard de Launay, assistant du gouverneur général Olivier; M. Maurice Signoret, sous-ministre des Finances en France; M. Jean Giraudoux, auteur et ministre plénipotentiaire français; M. Pierre Auger, professeur à la Sorbonne, Paris, et la vicomtesse Villiers de la Noüe, de Paris, sœur de l'aviateur Georges Guynemer.

Mort de M. J.-L. Frigon

M. Jean-Louis Frigon, vérificateur de l'impôt sur le revenu à sa retraite, est mort hier à sa demeure, 678, avenue Bloomfield, à l'âge de 59 ans. Ses études terminées, il était entré au service de la maison Rolland, fabricant de papier. Il en devint le secrétaire-trésorier. Il fut ensuite l'un des premiers Montréalais à former une agence d'automobiles. Il s'intéressait aux mines ces dernières années. Il était membre de plusieurs clubs.

Lui survivaient huit fils: Marcel, Roger, Fernand, Guy, Louis, Bernard, Gilles et René; trois filles: Mme J. Brocard, Mme M. Provost, et Mme André Frigon; sa mère, Mme L.-T. Frigon, de Washington et de Montréal, et sa sœur, Mme C. F. Frigon.

Le service aura lieu demain matin à 8 h. 15, à l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

Deux aviateurs tués

San-Jose, Californie, 22 (A.P.) — Deux aviateurs de l'armée des Etats-Unis, le lieutenant Richard Lorenz et le soldat W.-E. Scott, se sont tués la nuit dernière lorsque leur avion est venu se fracasser contre les murs de briques de l'observatoire Lick, au mont Hamilton. L'appareil a démolé deux murs de briques de 18 pouces et démolé les bureaux du directeur adjoint de l'observatoire, le Dr J.-H. Moore, qui a perdu le plus clair des travaux qu'il conduisait depuis trente ans sur l'étoile polaire.

Giraudoux à New-York

New-York, 22. — Jean Giraudoux, romancier et dramaturge, doit débarquer à New-York demain, arrivant de France par le paquebot *Champlain*, de la Compagnie Générale Transatlantique.

A bord du même navire se trouve M. Marcel Olivier, commissaire de France à l'Exposition universelle de New-York, qui présidera, à son arrivée, à l'inauguration du pavillon français.

Un complot contre Benès

Paris, 22 (A.P.) — On disait samedi dans les milieux diplomatiques que M. Stefan Osusky, ancien ministre tchécoslovaque en France, avait eu vent d'un complot naziste pour assassiner l'ancien président de la Tchécoslovaquie, M. Edouard Benès, pendant son séjour aux Etats-Unis. M. Osusky aurait obtenu cette information de ses agents secrets à Prague et il l'aurait transmise à M. Benès ainsi qu'aux autorités policières de France et des Etats-Unis.

Saint Robert Bellarmin et la musique liturgique

par le P. Alfred BERNIER, S.J.

Un livre particulièrement recommandé aux musiciens, aux historiens, aux liturgistes, aux littérateurs. Cette étude historique est plus qu'une monographie musicale du grand controversiste, elle est une somme de la musique d'église au XVIe siècle, chant grégorien, polyphonie, orgue, instruments. Un ouvrage d'initiation à l'histoire de la liturgie et de la musique religieuse.

Ce qu'en dit la critique: Au sujet d'un extrait de ce volume paru dans la revue *Gregorianum* (Rome), le R. P. Lebreton, S.J., écrivait: "...étude très attentive et très intéressante". Le célèbre Bénédictin, le R. P. Ernest Graf, disait à son tour: "...a most fascinating paper".

Un volume grand in-8 (9 x 6) de XXV-307 pp., avec reproduction d'un manuscrit musical, autographe et inédit, du cardinal Bellarmin.

Service de Librairie du Devoir. Un dollar cinquante (\$1.50).



M. F. J. FREER



M. P. S. BOWER

La compagnie d'assurance-vie "Great-West" annonce que MM. F. J. Freer, et P. S. Bower viennent d'être nommés chef des placements hypothécaires et chef des placements en valeurs, respectivement. Ces deux nominations viennent combler le vide créé par le décès récent de M. C. E. Trimmer, trésorier.

Une lettre inédite de Louis XVI

"Je subirai le sort de Charles Ier et mon sang coulera pour me punir de n'en avoir jamais versé"

Paris, 22 (P.C. Havas). — Le malheureux roi Louis XVI a toujours été très diversement jugé par les historiens, les uns le représentant comme un martyr, conscient de la cause monarchique, les autres, comme un souverain sans caractère, dont seules les fautes provoquaient la ruine. Un document nouveau vient d'être versé au dossier à ces procès.

Il s'agit d'une lettre émouvante par sa tranquillité clairvoyante et sa profonde humanité, que le roi captif envoya à son défenseur, M. de Maleherbes, pour préparer sa défense à l'occasion de son procès. Louis XVI y écrit notamment: "Je subirai le sort de Charles Ier et mon sang coulera pour me punir de n'en avoir jamais versé".

La lettre, jusqu'à présent inédite et même inconnue, est en possession du petit-fils de M. de Maleherbes qui, avec Tronchet et de Séze assumait la défense du roi devant la Convention. Le souverain s'y exprime avec une absolue confiance dans la loyauté de son avocat et un suprême détachement à l'égard de son sort personnel: "Je ne me fais pas d'illusion sur mon sort. Les ingrats qui m'ont détrôné ne s'arrêteront pas au milieu de leur carrière, ils auraient trop à rougir de voir sans cesse sous leurs yeux leurs victimes. L'Assemblée nationale renferme dans son sein les dévotés de ma monarchie, mes dénonciateurs, mes juges et probablement mes bourreaux... Mon rôle à moi se bornerait à ne point reconnaître la compétence du tribunal où la force me ferait comparaître, je garderais un silence plein de di-

gnité et en me condamnant, les hommes qui se disent mes juges, ne seraient plus que mes assassins."

Soirée de théâtre et poésie

Au Collège Ste-Marie

Ce soir, à 8 h. 15, les élèves de rhétorique du collège Sainte-Marie donneront, sous la direction de leur professeur, le P. Pierre Angers, S.J., et la présidence de son père, M. le juge Eugène-Réal Angers, de la Cour de l'Échiquier, une soirée de théâtre et poésie.

On y étudiera les passages les plus caractéristiques des grands classiques de la tragédie et de la comédie, que la scène montera ensuite en action. Après *Les Grands de l'Acropole*, les *Splendeurs de la Renaissance*, le *Rayonnement de Versailles*, les *Jardins de Weimar*, on y assistera au *Renouveau catholique en France*, avec Gheon,

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Croisières — AUBAINES —

DANS LE GOLFE

A bord du "FLEURUS"

De Montréal toutes les deux semaines. Cabines extérieures — Nombreuses escales. Durée 12 jours \$75.

AUX BAHAMAS

4 jours à New-York

A bord du "LANCASTRIA"

De Montréal, tous les vendredis — Aller par l'Hudson — Hébergement à New-York et visites de l'Exposition. Durée 11 jours \$98.

AUX BERMUDES

A bord des "LADY"

De Montréal toutes les deux semaines. Cabines extérieures — \$105. — Réduction de 5% aux nouveaux mariés en mai et juin.

New-York, Bermudes, Bahamas, Jamaïque. De Montréal \$192. et retour, 23 jours.

NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES

ET VOYAGES A NEW-YORK

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est

Tél. BELair 3361 Montréal

Les Cantons de l'Est

par l'abbé Albert GRAVEL

L'Histoire de la région divisée en trois périodes. I. — LES TEMPS HÉROÏQUES: Le Père DuRoi et les Chaudières — Grandfontaine et Saint-Casimir sur le lac Mégantic — François Hertel sur le Saint-François — Portneuf, de Saint-Ours et Hertel de Rouville — Les Abénakis. II. — LA COLONISATION: Proclamation de 1792 — Les Loyalistes — Prescott et Penoyer. III. — LA MAREE FRANÇAISE MONTANTE: Les missionnaires de Sherbrooke — M. le Grand-Vicaire Dufresne — Mgr Antoine Racine — Rapatriement — Etat actuel.

Un volume de 220 pages, illustrations, un dollar franco au "Devoir".

Le français tel qu'on le parle au Canada

De quoi se compose notre langue? — Quelle langue parlaient nos ancêtres? — Quelles déformations y avons-nous fait subir? — De quelle manière l'avons-nous enrichie? Quelles sont nos fautes de syntaxe les plus courantes? — A quoi tient l'invasion des mots anglais?

LE RAMAGE DE MON PAYS

par Victor BARBEAU

répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore — Mieux qu'un manuel de corrigé, c'est l'étude la plus complète qui ait été publiée sur le français du Canada en même temps que la première grammaire de nos fautes.

Un ouvrage nouveau, pratique, indispensable. En vente à la librairie du "Devoir". Un dollar franco.

FAITES DE BARCLAYS VOS BANQUIERS

Vous êtes cordialement invités à discuter vos problèmes bancaires, soit domestiques, soit avec l'étranger, avec la banque BARCLAYS du Canada, affiliée au groupe bancaire mondial de BARCLAYS.

214 RUE SAINT-JACQUES, QUÉBEC MONTREAL 60 KING STREET WEST TORONTO

3-3

BARCLAYS BANK (CANADA)

214 RUE SAINT-JACQUES, QUÉBEC MONTREAL 60 KING STREET WEST TORONTO

3-3

BARCLAYS BANK (CANADA)

214 RUE SAINT-JACQUES, QUÉBEC MONTREAL 60 KING STREET WEST TORONTO

3-3

Voici le
OLD VIRGINIA
HACHÉ FIN

Gros Paquet 10¢

Vous saurez, dès que vous verrez sa couleur plus riche, que c'est un tabac à cigarettes de qualité supérieure. Et quand vous toucherez ces longs fils soyeux de feuille virginienne, que vous en humerez l'arôme prononcé et si agréable, vous comprendrez que le Old Virginia haché fin est vraiment un excellent tabac à cigarettes.

On l'a haché très fin pour que vous puissiez le rouler aisément et également. Le Old Virginia haché fin s'étend bien et uniment sur le papier. Il se roule avec facilité, proprement et, aussitôt allumé, vous donne une saveur et un arôme dont vous vous délecterez.

ESSAYEZ AUJOURD'HUI MÊME CE NOUVEAU TABAC HACHÉ FIN!

Vous aimerez la saveur du Old Virginia haché fin. Et que vous l'achètiez en gros paquets de 10c ou en boîtes de 1/2 livre à 75c, vous obtenez chaque fois la pleine valeur de votre argent. Cherchez la signature "D. Ritchie & Co." sur l'étiquette — elle garantit l'authenticité du Old Virginia.

OLD VIRGINIA
Haché Fin

GARE AUX CONTREFAÇONS — INSISTEZ POUR QUE L'ON VOUS DONNE L'OLD VIRGINIA AUTHENTIQUE

Manifestations juives aux Etats-Unis

NEW-YORK, 22. (A.P.) — Les Juifs ont manifesté hier dans toutes les principales villes des Etats-Unis — New-York, Boston, Détroit, Cleveland, Chicago, Seattle, San-Francisco, Saint-Louis, Minneapolis — contre le projet britannique d'établir en Palestine un Etat libre où les Arabes seraient en majorité. La principale de ces réunions, celle de New-York, a réuni quelque 9,000 personnes dont le maire Fiorello La Guardia. Le rabbin Stephen Wise a déclaré que les Juifs ne recourraient pas à la violence, mais qu'ils offriraient une résistance pacifique.

Le nouveau procureur de Pont-Viau

Le R. P. Jean-Marie Poitevin est arrivé ce matin

Le R. P. Jean-Marie Poitevin est arrivé ce matin à Montréal. Il a quitté sa mission de Lishu, au Mandchoukouo, il y a trois semaines, pour venir prendre la charge d'économie générale de la Société des Missions-Étrangères, à Pont-Viau, en remplacement de Mgr Emilien Masse, élu le mois dernier préfet apostolique de Lintong.

Le nouvel économiste général, né à Saint-Ours, est fils de Pierre Poitevin et de Marie Archambault, et a étudié au séminaire de Saint-Hyacinthe puis au séminaire de philosophie à Montréal. Entré à Pont-Viau le 1er septembre 1929, il fut fait prêtre le 2 juillet 1933 et partit pour le Vicariat de Szepienkaï le 17 septembre suivant. Toute sa vie missionnaire s'est passée à Lishu où il a bâti une magnifique église et s'est dévoué avec grand succès au progrès de sa mission.

Son frère, l'abbé Joseph Poitevin, directeur de l'Action Catholique à Saint-Hyacinthe, Mgr Edgar Larochelle, supérieur général de la Société des Missions Étrangères, plusieurs confrères et parents sont venus lui souhaiter la bienvenue à la gare Windsor.

Bureaux fermés à midi le samedi

Durant tout l'été jusqu'au 30 septembre inclusivement, les bureaux de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, rue Craig, fermeront le samedi à midi.

Festival de musique de Montréal, les 5, 7 et 9 juin

On nous prie d'informer ceux qui désirent assister au Festival de musique de Montréal, collège de Saint-Laurent, qu'il reste au plus 50 places disponibles chaque soir. Si l'on veut donc être parmi ceux qui assisteront à cet événement musical sensationnel, il faudrait s'adresser au plus tôt au Bureau 15, de l'hôtel Windsor, téléphone: L.A. 7312.

Le 25e anniversaire de l'école Ste-Clotilde

Il y aura bientôt vingt-cinq ans que les Frères de l'Instruction Chrétienne arrivèrent dans la paroisse Sainte-Clotilde. Les anciens élèves des écoles Saint-Clotilde-Vaudreuil viennent souligner cet anniversaire, dimanche, le 28 mai. M. le curé Bourassa, curé-fondateur de la paroisse Sainte-Clotilde, chantera la grande messe, à 11 heures, dans l'église paroissiale. M. l'abbé P.-E. Marsan, ancien élève, prononcera le sermon. Un banquet réunira tous les anciens dans la salle de l'école Vaudreuil, 5011 chem. de la Côte Saint-Paul, à 1 h. p.m. Prière de communiquer à FI 7554 ou WI 8590.

Exposition NEW-YORK

De Montréal, 15 juillet 1939 à bord du DUCHESS OF ATHOLL Avec la chorale St-Louis-de-France

4 jours en croisière: cabine, repas — 3 jours à New York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transfert — Retour de jour par l'Hudson.

TOUT COMPRIS \$79.50 Places en nombre limité S'INSCRIRE SANS TARDER

LE DEVOIR-VOYAGES 430, Notre-Dame est, Montréal Tél. BE 3361

VOYAGES INDIVIDUELS A NEW-YORK AUX MEILLEURS PRIX — RETENIR HOTEL SANS RETARD.

H. LALONDE & FRÈRE

Les plus grands spécialistes du TAPIS 4800 Ave. du PARC

Les nouveaux licenciés en droit

A l'Université Laval

Québec, 22 (DNC) — L'Université Laval compte dix-huit nouveaux licenciés en droit, dont quinze aspirants avocats et trois aspirants notaires. Voici, par ordre alphabétique, la liste des candidats heureux aux examens écrits de la licence en droit: Paul-Emile Bélanger, de Québec; Alphonse Bégin, de Québec; Fidèle Bélanger, de Québec; Jacques Flynn, de Québec; Paul-Emile Fortin, de Hébertville; André Gauthier, de St-Joseph d'Alma; Marcel Gilbert, de St-Grégoire de Beauce; Roland Guertin, de St-Anselme; Charles Gravel, de Québec; Raoul Grégoire, de St-Honoré; Jean Grégoire, de Québec; Léopold Larouche, de Notre-Dame du Nord; André Leclerc, de Québec; Raymond Lesage, de Québec; Roger Lesage, de Québec; Gaston-Robert Poulin, de Québec; Léon Verville, de St-Flavien de Lotbinière.

MM. P.-E. Bélanger, F. Bélanger, A. Bégin, J. Flynn, P.-E. Fortin, A. Gauthier, R. Guertin, L. Larouche, A. Leclerc, Roger Lesage, Raymond Lesage et Gaston-Robert Poulin, sont des aspirants avocats. Ils devront se présenter devant le Barreau en juillet pour subir un examen écrit qui leur permettra de pratiquer le droit.

MM. Marcel Gilbert, Fernand Lesage et Léon Verville sont aspirants notaires. Ils devront subir un examen écrit en juillet, devant la Chambre des notaires, avant de pouvoir pratiquer leur profession. M. Paul-Emile Fortin est celui des candidats qui s'est le plus distingué à l'examen de la licence. Il a ainsi mérité la médaille d'or du gouverneur général du Canada. M. Fortin, de plus, s'est vu attribuer le prix Taschereau en droit criminel, et le deuxième prix Moraud en procédure civile. M. Fortin avait déjà été honoré du prix Tessier décerné à l'élève finissant qui s'est le plus distingué au cours de ses trois années d'études à la faculté de droit.

M. Raymond Lesage, fils de M. X. Lesage de Québec, qui avait mérité le second prix Tessier, s'est vu attribuer le premier prix Moraud en procédure civile. M. Charles Gilbert, étudiant en notariat, a mérité le prix de la Chambre des Notaires attribué à l'aspirant notaire qui s'est le plus distingué dans un examen spécial en procédure.

M. Charles Gravel, fils de M. J.-P. A. Gravel, C.R., professeur à Laval, a gagné le prix Baillargeon en procédure pratique. M. Charles Gravel est le plus jeune de nos disciples de Themis.

Cessons de détruire les fleurs sauvages

Ottawa, 20 — Les superbes fleurs sauvages qui font l'orgueil de nos beaux canadiens depuis le printemps jusqu'à l'automne ont tellement diminué que l'on prévoit le temps où elles auront complètement disparu si le public ne consent pas à user de plus de discrétion. Les causes principales de leur disparition au cours des ans sont sans doute le défrichement des forêts et de la terre pour l'établissement des fermes et des habitations, les feux de forêts et la paissance par les animaux, mais l'avidité du public, spécialement dans le voisinage des grands centres de population, y est aussi pour beaucoup, et si ces déprédations ne cessent, ces fleurs auront bientôt subi le sort du bison, du boeuf musqué, du grand pingouin, du pigeon voyageur et d'autres animaux sauvages. Déjà en effet quelques-uns des plus beaux spécimens des bois ont disparu, et c'est pourquoi les sociétés d'horticulture canadiennes lancent un appel pour leur conservation.

On ne demande pas que l'on s'abstienne de cueillir une fleur, mais qu'on la fasse avec discernement. Il y a par exemple certaines fleurs sauvages que l'on ne devrait pas cueillir du tout. Les plantes comme le trille blanc, l'émbleme de l'Ontario, devraient toujours être laissées sur pied dans les endroits où elles s'épanouissent parce qu'il est impossible de cueillir une fleur sans enlever tout le feuillage, essentiel à la maturation de la racine bulbeuse, pour la récolte de fleurs de la saison suivante. D'autres espèces de fleurs sauvages, comme les violettes, les hépatiques et celles du même genre, dont les tiges s'élèvent directement des racines, peuvent être cueillies sans danger, mais à condition que l'on ne touche pas au corps de la plante.

L'arrachage d'une plante par les racines est une destruction stupide et elle entraînera inévitablement la disparition de ces fleurs superbes de nos paysages canadiens. C'est contre cet arrachage insouciant des fleurs sauvages que protestent les sociétés d'horticulture.

Au collège Saint-Laurent

C'est demain après-midi, à 4 heures que commence le grand convention décennal de tous les anciens du collège de Saint-Laurent, qui durera trois jours, les 23, 24 et 25 mai. On attend deux mille anciens à l'Alma Mater.

Le T. R. P. Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, arrivera de Notre-Dame d'Indiana demain matin pour assister à ces grandes fêtes laurétiennes. Ce convention, en plus d'être une réunion de tous les anciens, sera aussi un témoignage de respect et d'estime envers le T. R. P. Cousineau, qui fut déjà supérieur du collège.

Le programme des fêtes est au point et le R. P. Deguire, supérieur du collège, attend tous les anciens sans exception.

A Ste-Thérèse de Blainville

Sainte-Thérèse de Blainville, 22 — M. Roméo Marier a été élu maire de la ville de Sainte-Thérèse et M. Gédéon Cyr a été élu échevin du quartier Chapleau. Le nouveau conseil se compose de MM. Roméo Marier, maire; Gédéon Cyr, M. Pelletier, Émile Magnan, Joseph Beaupré, Michel Filiatrault et Jos. Bélanger, échevins.

M. Rinfret et le bill Lacroix

Protestations du conseil central de l'A.P.C.V. du Canada et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Beaufort

Voici les protestations du conseil central de l'A.P.C.V. et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Beaufort contre l'attitude de M. Fernand Rinfret sur le bill Lacroix.

Montréal, le 18 mai 1939.

Monsieur le directeur, Le Conseil Central de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada tient à manifester publiquement, par l'intermédiaire de votre journal, ses plus énergiques protestations contre l'attitude défavorable prise récemment par l'hon. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat, envers le bill Lacroix, destiné à exiger des compagnies de chemin de fer, de téléphone et de télégraphie des employés capables de parler et de comprendre le français dans les régions où le français est la langue de la majorité.

Le Conseil Central de l'A. P. C. V. estime qu'une telle attitude constitue un acte extrêmement nuisible au maintien des droits indéniables de la langue française en ce pays. Il ne faudrait tout de même pas que nos hommes politiques canadiens-français se mettent à encourager, par des gestes de cette nature, la lutte plus ou moins sourde qui se fait contre la langue de leurs compatriotes en ce pays officiellement bilingue!

Grâce à Dieu, il nous reste encore quelques députés assez courageux pour dire et pour faire de ce qu'il faut, lorsqu'il s'agit de prendre la défense de nos intérêts légitimes. Il ne convient pas qu'un ministre les accuse de poser aux "sauveurs de la race", car on peut se demander, avec M. le journaliste Léopold Richer, si une telle appellation ne prenait pas, vu les circonstances dans lesquelles elle a été lancée, l'apparence d'une insulte. De telles paroles sont malheureuses, une telle ironie semble mal placée. Il est à souhaiter que de pareils incidents ne se reproduisent plus, car l'impression qui en reste au coeur est tellement pénible!

Avec nos remerciements pour votre obligeance, nous vous prions, Monsieur le directeur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conseil Central de l'A.P.C.V. du Canada,

P.-R. CHARUEST, Secrétaire-archiviste.

Considérant le bill Lacroix relatif à la question du bilinguisme à exiger de la part des employés de chemin de fer dans la province de Québec;

Considérant non seulement l'opportunité mais même la légitimité de ce bill;

Considérant l'opposition incompressible de l'hon. Fernand Rinfret à l'adoption d'une telle mesure, laquelle s'impose dans notre province aux quatre cinquièmes français;

Considérant le rapport des journaux par lequel il appert que l'hon. Fernand Rinfret aurait déclaré à l'occasion de la présentation dudit bill, qu'il est fatigué d'entendre les revendications des Canadiens français;

Il est par les présentes résolu à l'unanimité de ses membres réunis en assemblée générale ce 4 mai 1939 que la Société Saint-Jean Baptiste de Beaufort;

1 — Proteste énergiquement auprès de l'hon. Fernand Rinfret pour son attitude étrange à l'égard du bill Lacroix relatif à la question du bilinguisme à exiger de la part des employés de chemins de fer dans la province de Québec;

2 — Rappele à l'hon. Fernand Rinfret qu'il a été élu député au Parlement d'Ottawa par les Canadiens français pour les représenter et faire valoir leurs justes revendications et non pas pour les trahir;

3 — Demande à l'hon. Fernand Rinfret de donner sa démission comme tel s'il est fatigué de remplir fidèlement son mandat;

4 — Il est en outre résolu que copie des présentes soit adressée a) l'hon. Fernand Rinfret à Ottawa;

b) aux journaux pour publication. (Signé) Gabriel Mercier, avocat secrétaire.

Les élections dans le district de Sherbrooke

Sherbrooke, 22. — Voici le résultat des élections qui ont été tenues dans quelques villes de la région:

A Orford, M. Laurent Grégoire a été élu conseiller par une majorité de dix-neuf voix sur son adversaire, M. Joseph Turcotte.

A Barnston, M. Victor Favreau a été réélu conseiller par une majorité de 78 voix sur son opposant, M. Joseph McClish.

Enfin, à Dudswell, M. François Lemieux a été élu maire par acclamation. Ont été élus conseillers, MM. Henri Roy, Charles Dawson et Ernest Breton.

L'annexe de l'hôpital Saint-Joseph

Les Trois-Rivières, 22. (D.N.C.) M. Joseph Renaud, entrepreneur de notre ville, a obtenu le contrat de la construction de l'annexe de l'hôpital Saint-Joseph, au coût de \$500,000. Les travaux commenceront immédiatement. Ils devront être terminés avant juin 1940.

Le nouvel hôpital, entièrement à l'épreuve du feu et ultramoderne, aura une capacité de 200 lits. Il aura six étages avec façade rue Ste-Julie.

Feu le notaire Hercule Gohier

M. le notaire Hercule Gohier, de Ville Saint-Laurent, est décédé samedi le 20 mai, à l'âge de 64 ans. Lui survivent: sa femme, née Le Cavelier (Emma); ses beaux-frères, le Dr D.-E. Le Cavelier et M. J.-G. A. Desjardins; plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Louis Le Cavelier et M. Maurice Valiquette, étudiant à Polytechnique.

Les funérailles auront lieu à St-Laurent le mardi 23 mai à 9 heures.

Les morts en fin de semaine

Neuf morts violentes ou subites se sont produites, en fin de semaine, à Montréal. Tous les cadavres ont été transportés à la morgue. Un homme s'est noyé dans les eaux du fleuve St-Laurent; un vieillard est mort des suites d'une chute dans un escalier; un jeune homme est mort à l'hôpital des suites de blessures et brûlures qu'il s'était infligées dans un horrible accident d'autopie; un bébé est mort après s'être ébouillanté et cinq autres personnes sont mortes subitement.

Noyade tragique

M. Robert Greenough, jeune homme de 28 ans, qui demeurait à 5136, rue Wellington, s'est noyé tragiquement, vers 10 h. 30 samedi matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à un endroit situé près de Rock Island, une petite île située entre Verdun et Ville-Marie. M. Donovan, un compagnon de la victime, domicilié à 222, 1ère avenue, Verdun, a été sauvé par des jeunes gens qui se promenaient en yacht. Le sauvetage de Donovan a été effectué par MM. Brighton et O. Bredner, respectivement domiciliés à 294, avenue Osborne, et à 327, 4e avenue, Verdun. La chaloupe dans laquelle Greenough et Donovan se promenaient à chaviré, à l'arrivée des sauveteurs, Donovan, qui avait réussi à se cramponner à l'embarcation, était à bout de souffle. MM. Brighton et Bredner l'ont retiré promptement de l'eau.

Il succombe à la suite d'un accident de la route

M. Jean-Marie Thounin, jeune homme de 24 ans, dont les parents habitent 1820, avenue Bourbonnière, est décédé, samedi matin, à l'hôpital Notre-Dame, des suites de blessures et brûlures qu'il s'était infligées, vendredi soir, dans un horrible accident qui s'est produit sur la grande route, à environ deux milles et demi du village de Repentigny. M. Thounin et M. Henri Gagné, âgé de 32 ans, domicilié à 6957, rue Delandaudière, ont été trouvés blessés, dans leur auto en feu. Le sauvetage et le transport des victimes à l'hôpital ont été effectués par MM. Adrien Provost et Jean-Baptiste Rivest, cultivateurs de Repentigny. Le cadavre du défunt a été transporté à la morgue de Montréal pour fins d'enquête du coroner.

Chute d'un deuxième étage

M. Arthur Raymond, âgé de 59 ans, ancien agent de police maintenant à sa pension, domicilié à 6000, 1ère avenue, Rosemont, a été grièvement blessé, vers 5 h. 30, samedi après-midi, en tombant sur le sol d'un deuxième étage, où il était à effectuer des réparations. L'accident s'est produit près de la demeure de la victime, qui a été transportée à l'hôpital St-Luc, où l'on nous a déclaré hier qu'il s'agissait probablement d'un cas de fracture de la colonne vertébrale.

Un tailleur meurt subitement

M. Abraham Levy, tailleur, dont l'atelier et le domicile situés au numéro 4620, avenue Verdun, est décédé subitement, dans son atelier, vers 10 h. samedi soir. Il était âgé de 68 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui, en Cour du coroner.

Autre mort subite

Mme Zéda Veilleux, née Melancon (Zéda), qui habitait à 1657, rue St-Dominique, est décédée subitement, à sa demeure, vers 9 h. hier soir. Elle était âgée de 42 ans. Le corps a été transporté à la morgue où une autopsie sera pratiquée par les médecins-légitistes, afin de déterminer la cause exacte de son décès. Il y aura aussi enquête du coroner.

Mort subite

M. Louis Gaucher, qui était do-

micilié 9769, rue Saint-Charles, est décédé subitement, à son domicile, de bonne heure, hier matin. Il était âgé de 59 ans. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner. La police a fait enquête.

Mort de causes inconnues

Mlle Ernestine Perreault, qui demeurait à 177, rue Waverley, est décédée subitement, à son domicile, vers 8 h. samedi soir. On ignore la cause de son décès prématuré. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

Décédée subitement

Mme Maxime Trudel, qui demeurait 1709, rue Maisonneuve, est morte subitement, hier matin, à son domicile. Elle était âgée de 70 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue, aujourd'hui, en Cour du coroner.

Chute mortelle

M. Thomas Deacon, un vieillard qui demeurait 5424, rue Waverley, est décédé, hier matin, à l'hôpital Royal Victoria, des suites de blessures qu'il s'était infligées, en tombant dans l'escalier de son domicile, le samedi 13 mai dernier. Il était âgé de 86 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, par un jury sous la présidence de M. Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

Ebouillanté

Clément Marleau, bébé de 15 mois, dont les parents habitent 3561, rue Dorion, est mort, samedi soir, à l'hôpital Sainte-Justine, des suites de brûlures qu'il s'était infligées en renversant sur lui, le contenu d'un récipient rempli d'eau bouillante. Le corps a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, par un jury sous la présidence de M. Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

La prison du Vatican est de nouveau vide

Cité du Vatican, 22 (P.C.-Havas) — Le Vatican a libéré le seul criminel qu'il détenait dans sa prison et de nouveau cette dernière est complètement vide. Mario Politi, rendu à la liberté, était le dixième coupable à être incarcéré dans l'Etat du Vatican, depuis que ce dernier a retrouvé son indépendance en 1929. En décembre dernier, on l'avait trouvé coupable de s'être approprié \$31,920 alors qu'il était comptable à la bibliothèque du Vatican. Il avait été condamné à trois ans de réclusion.

Un garagiste de Beauharnois se noie

Beauharnois, 22. — M. Lucien Mongrain, âgé de 29 ans, garagiste de Beauharnois, s'est noyé hier matin dans le fleuve Saint-Laurent, vers 11 h. 30. Il faisait l'essai d'un yacht, en compagnie de M. Laberge, de Maple Grove, lorsque dans un virage rapide, l'embarcation chavira.

On se porta au secours des deux hommes. Après plus d'une demi-heure d'application de la respiration artificielle, on put ramener M. Laberge mais les efforts des sauveteurs furent inutiles dans le cas de M. Mongrain.

Le docteur Simon, assistant-coroner du district de Beauharnois, après enquête, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le défunt laisse son épouse, née Goyette, Liliane, et un enfant d'un an. Ses funérailles auront lieu à Beauharnois, mercredi matin.

Sauvetage

Les Trois-Rivières, 22 (D. N. C.). — Le traversier Cité des Trois-Rivières, commandé par le capitaine Lewis, a opéré le sauvetage de cinq jeunes gens dont l'embarcation à voile avait chaviré en face de notre ville, de l'autre côté du chenal. Les jeunes gens sauvés sont Richard et Duncan Breeze, Bill Stewart, Bob Heywood et Donald Nicol.

M. Ritchie s'est noyé au lac Brûlé

Trois-Rivières, 22. — M. James Ritchie, 50 ans, gérant de la Christie Wire, de notre ville, s'est noyé samedi soir vers onze heures au lac Brûlé. En compagnie d'Almé Racicot il décida de se rendre à un autre camp. L'un et l'autre contournerent dans des directions opposées leur propre camp pour monter en canot. Soudain Racicot entendit le bruit d'un corps tombant dans l'eau. Il donna immédiatement l'alarme. Vingt-cinq minutes plus tard on retira de l'eau le corps de Ritchie.

Le Dr Hudon Normand pratiqua vainement la respiration artificielle durant trois heures.

Le Dr L. Lavallée, de Neuville, a tenu une enquête hier après-midi au lac aux Sables. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Homme trouvé blessé

Arthur Brisebois, 38 ans, 2240 rue Leclerc a été trouvé inconscient vers 4 h. 40 hier matin dans une ruelle en arrière du numéro 3830 rue Hadley. Les détectives de l'escouade des homicides cherchent à découvrir comment cet homme a été blessé.

On a appris que M. Brisebois avait l'habitude d'aller à la pêche en fin de semaine et qu'il était parti cette fois sans argent. Aucun signe pouvant conduire à la conclusion qu'il y ait eu lutte n'a été découvert sur la victime. On croit, jusqu'à preuve du contraire, que la victime serait tombée et se serait blessée. L'homme a été conduit à l'hôpital Royal Victoria.

Aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 22. — Les 26, 27 et 28 mai prochains, l'Association des anciens élèves de l'école Saint-Paul, Frères de l'Instruction chrétienne, célébrera le second anniversaire de sa fondation. La deuxième journée de ces fêtes comprendra une grande messe solennelle à laquelle le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Albert Milot, O.P., ancien élève des Frères de l'Instruction chrétienne. Après la messe on procédera à l'élection des officiers puis il y aura grand banquet.

Bohème-Moravie

Berlin, 22 (A.P.) — L'ancien ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Frantisek Chvalkovsky, vient d'entrer en fonction comme représentant à Berlin du protectorat de Bohème-Moravie. Il aura le même statut que les représentants des divers Etats allemands à Berlin avant l'abolition des frontières provinciales par le régime hitlerien.

ABBEY'S CONTRE L'INDIGESTION

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BE 3361

cent le mot. 25c minimum compris. Annonces facturées 15c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS-MESSES, REMERCIEMENTS POUR 77 PATHES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROPOS, MARIAGES \$1.00 par insertion.

PENSION D'ETE

"Touristes qui désirent passer quelques semaines en campagne, vous trouverez chambres à louer avec usage de la cuisine ou avec pension en vous adressant à M. A. Bellerose, Ste-Emilie de l'Énergie.

MCCALLUM'S
Digne de répétition.
UN VÉRITABLE SCOTCH WHISKY
● Joignez-vous aux milliers de ceux qui exigent le McCallum's Perfection, parce qu'ils savent que ce merveilleux Scotch Whisky est digne de répétition.
Chaque bouteille a un gobelet com-mode pour mesurer.
"LE SCOTCH QUI ENERCLE LE GLOBE"
QUAND VOUS COMMANDEZ DU SCOTCH DEMANDEZ LE "SCOTCH WHISKY MCCALLUM'S PERFECTION"

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs sont partagés hier au Stade

Les Royals et les Ailes-Rouges ont terminé leur première série hier après-midi au Stade de l'avenue Delorimier alors que les honneurs furent également partagés, les visiteurs gagnant la première partie par un résultat de 7 à 4, pour ensuite perdre la finale par 9 à 6.

Le programme d'hier fut de longue durée car les deux équipes résistèrent sur le champ pendant plus de cinq heures et ce n'est que vers sept heures et demie que les dix mille spectateurs purent regagner leurs foyers.

Les Royals ont été plus solides au champ que lors des dernières parties et une seule erreur fut commise au cours de ce programme double par nos porte-couleurs et c'est encore Léo Norris qui a commis cette bêtise, mais elle fut sans conséquence.

Billy Crouch débuta au monticule dans la joute initiale pour les Royals mais à la 9e manche il dut prendre le chemin des douches pour être remplacé par Kemp Wicker, qui ne fut guère plus efficace, car quatre coups sûrs furent obtenus contre ce lanceur gaucher.

Les Royals semblaient devoir sortir victorieux dans la première joute, car à la 4e manche ils enregistraient quatre points et eurent le dessus jusqu'à la dernière manche alors que les visiteurs firent un ralliement qui a valu six points aux Ailes-Rouges.

Dans la deuxième joute Bob Porter enregistra sa sixième victoire de la saison malgré qu'il ait été touché neuf fois en sept manches, mais l'avance prise dans les trois premières apparitions au bâton ont valu la victoire aux nôtres.

Résultat des deux rencontres:

ROCHESTER				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Wyrostek, c.g.	4	1	2	0
Davis, lb.	5	2	3	4
Crabtree, c.c.	5	0	1	0
Sturdy, 2b.	4	1	2	3
Cooke, c.d.	3	0	1	2
Kurovski, 3b.	4	0	1	2
Narrows, r.	4	0	1	0
Beau, r.	4	0	2	5
Ankerman, a.c.	4	0	2	5
Johnson, l.	1	0	0	0
Roe, l.	0	0	0	0
xStopy, l.	0	0	0	0
Wahonick, l.	0	0	0	0
xxRyba, l.	0	0	0	0
xxMarion, l.	0	0	0	0
Grodzicki, l.	0	0	0	0

Totaux: 38 7 14 27 11

MONTREAL				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Ross, 3b.	5	0	0	4
Deal, c.c.	4	0	1	0
Becker, r.	4	1	1	6
Parks, c.d.	3	1	2	1
VanRobays, c.g.	4	1	1	3
Bell, 2b.	4	0	0	4
Norris, a.c.	2	0	0	4
Haas, lb.	4	1	0	10
Crouch, l.	3	0	1	0
Wicker, l.	0	0	0	0
zHartie, l.	0	0	0	0

Totaux: 33 4 6 27 13

xFrappa pour Roe à la 7e.
xxFrappa pour Wahonick à la 9e.
xxCourt pour Ryba à la 9e.

Rochester: 0000000016—4
Montreal: 000400000—4

Sommaire: Erreurs: Ankerman, Narrows. Points produits par Van Robays, Norris, Crouch, Davis 2, Wyrostek, Sturdy 2, Kurovski, Deal, Debut: Davis 2, Circuit: Davis, Buts volés: Parks, Haas, Sacrifices: Norris, Roe, Doubles-joux: Norris à Haas; Ross à Bell à Haas; Ankerman à Davis. Laissés sur les buts: Rochester 7, Montreal 8. Buts sur balles de Crouch 4; Johnson 3; Roe 1; Grodzicki 1. Retirés au bâton: par Crouch 5; Johnson 1; Roe 1; Wahonick 1. Coups sûrs, sur balles de Johnson, 3 en 3-2-3 manches; Roe, 1 en 2-1-3 manches; Wahonick, 1 en 2 manches; Goodzicki, 1 en 1 manche. Mauvais lancer: Lanning. Lanceur perdant: Crouch. Arbitres: Van Graffan et Schroeder. Temps: 2.39.

DEUXIEME PARTIE

ROCHESTER				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Wyrostek, c.g.	4	1	2	0
Davis, lb.	5	2	3	4
Crabtree, c.c.	5	0	1	0
Sturdy, 2b.	4	1	2	3
Cooke, c.d.	3	0	1	2
Kurovski, 3b.	4	0	1	2
Narrows, r.	4	0	1	0
Beau, r.	4	0	2	5
Ankerman, a.c.	4	0	2	5
Johnson, l.	1	0	0	0
Roe, l.	0	0	0	0
xStopy, l.	0	0	0	0
Wahonick, l.	0	0	0	0
xxRyba, l.	0	0	0	0
xxMarion, l.	0	0	0	0
Grodzicki, l.	0	0	0	0

Totaux: 29 6 9 18 13

MONTREAL				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Ross, 3b.	5	0	0	4
Deal, c.c.	4	0	1	0
Becker, r.	4	1	1	6
Parks, c.d.	3	1	2	1
VanRobays, c.g.	4	1	1	3
Bell, 2b.	4	0	0	4
Norris, a.c.	2	0	0	4
Haas, lb.	4	1	0	10
Crouch, l.	3	0	1	0
Wicker, l.	0	0	0	0
zHartie, l.	0	0	0	0

Totaux: 24 9 10 21 9

Dizzy Dean n'accorde que trois coups sûrs

Chicago, 22. — Dizzy Dean a affiché une belle tenue hier après-midi contre les Bees de Boston et ce populaire lanceur, autrefois des Cardinals, a tenu ses rivaux à trois coups sûrs pour les blanchir par un résultat de 4 à 0 devant plus de vingt mille personnes. C'était la première fois que Dean commençait une partie cette saison, mais il a fait sensation et lorsque la dernière manche prit fin Dizzy fut l'objet d'une ovation de la part des fervents de Chicago.

Les Bees ont réussi un simple chanceux à la première manche, et deux autres simples à la septième. Un seul joueur de Boston est allé aussi loin que le troisième but, et seulement quatre ont atteint le premier — l'un d'eux grâce à une erreur de Steve Mesner à la 6e manche. Dean n'a pas donné un seul but sur balles, et de la première à la cinquième, il a retiré 13 frappeurs de suite.

Jim Turner a commencé la partie au monticule pour Boston mais il a été envoyé aux douches à la 6e, lorsque les Cubs ont compté trois points au moyen de trois coups sûrs, deux sacrifices, un but sur balles et un mauvais lancer.

Les Bees n'ont eu qu'une chance de compter. C'est à la 7e, lorsque, avec un frappeur retiré, Hassett a réussi un simple, avançant ensuite au second sur le retrait de Simmons au premier. Hodgins a suivi avec un dur roulant à Mesner, qui a bloqué le coup, mais n'a pu refaire le coureur au premier. Hassett a trop dépassé le troisième but, cependant, et il a été retiré par un rapide lancer de Mesner à Hack. Dean a ensuite retiré six frappeurs de suite dans les deux dernières manches.

Résultat détaillé de la partie:

BOSTON				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Warstler, 2b.	3	0	0	4
xxMadjeska, c.	1	0	0	0
Cooney, c.	3	0	0	2
zzzFletcher, c.	1	0	0	0
Garms, 3b.	4	0	1	2
Hassett, lb.	3	0	1	2
Simmons, c.g.	3	0	0	1
Hodgins, c.d.	3	0	1	1
Miller, ac.	3	0	0	1
Lopez, r.	3	0	0	1
Masi, r.	0	0	0	0
Turner, l.	2	0	0	0
Lanning, l.	0	0	0	0
xWest, l.	1	0	0	0
Sullivan, l.	0	0	0	0

Totaux: 30 0 3 24 10

CHICAGO				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Hack, 3b.	2	1	0	1
Herman, 2b.	2	0	1	0
Galan, c.g.	3	1	1	4
Leiber, c.	3	1	1	3
Marty, c.d.	4	0	2	5
G. Russell, lb.	4	0	2	11
Mesner, ac.	4	0	0	0
Mancuso, r.	4	0	0	0
Dean, l.	3	1	1	3

Totaux: 29 4 8 27 11

xFrappa pour Lanning à la 8e.
xxFrappa pour Warstler à la 9e.
xxFrappa pour Cooney à la 9e.

Boston: 000000000—0
Chicago: 00000310x—4

Sommaire: Erreurs: Mesner, Miller, Lanning. Points produits par Galan, Leiber, Marty. Deux-but: Galan, Leiber, Marty. Sacrifices: Herman 2, Hack. Double-jeu: Miller à Warstler à Hassett. Laissés sur les buts: Boston 3; Chicago 7. Buts sur balles de Turner 1; Lanning 1. Retiré au bâton: par Turner 2; Lanning 2; Dean 2. Coups sûrs, sur balles de Turner 7 en 5-1-3 manches; Lanning, 1 en 2-1-3 manches; Sullivan 0 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Turner (Leiber). Mauvais lancer: Lanning. Lanceur perdant: Turner. Arbitres: Stewart, Stark et Magerkurth. Temps 1.41. Assistance: 21.684.

Assistance: 21.684.

Les Allemands sont en avant

ROCHESTER				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Wyrostek, c.g.	4	1	2	0
Davis, lb.	5	2	3	4
Crabtree, c.c.	5	0	1	0
Sturdy, 2b.	4	1	2	3
Cooke, c.d.	3	0	1	2
Kurovski, 3b.	4	0	1	2
Narrows, r.	4	0	1	0
Beau, r.	4	0	2	5
Ankerman, a.c.	4	0	2	5
Johnson, l.	1	0	0	0
Roe, l.	0	0	0	0
xStopy, l.	0	0	0	0
Wahonick, l.	0	0	0	0
xxRyba, l.	0	0	0	0
xxMarion, l.	0	0	0	0
Grodzicki, l.	0	0	0	0

Totaux: 29 6 9 18 13

MONTREAL				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Ross, 3b.	5	0	0	4
Deal, c.c.	4	0	1	0
Becker, r.	4	1	1	6
Parks, c.d.	3	1	2	1
VanRobays, c.g.	4	1	1	3
Bell, 2b.	4	0	0	4
Norris, a.c.	2	0	0	4
Haas, lb.	4	1	0	10
Crouch, l.	3	0	1	0
Wicker, l.	0	0	0	0
zHartie, l.	0	0	0	0

Totaux: 24 9 10 21 9

Les Yankees se montrent redoutables

New-York, 22. — Les Yankees sont en train de s'affirmer le meilleur club de la Ligue Américaine, car hier après-midi les anciens protégés du colonel Ruppert ont enregistré leur onzième victoire consécutive et cela aux dépens des Indiens de Cleveland qu'ils ont vaincu par un résultat de 12 à 6.

Les Yankees ont pris l'avantage à la manche initiale avec trois points et ils ont forcé Lefty Gomez à se retirer à la septième en comptant encore trois fois. Les champions ont ensuite compté six autres points dans les deux autres manches qui leur restaient à frapper.

Tous les joueurs de l'équipe, à l'exception du lanceur de relève Bump Hearnley, qui a eu crédit pour la victoire, ont frappé en lieu sûr au cours de la mêlée pendant que Bill Dickey et Frank Crosetti ont tous deux frappé pour le circuit.

Al Milnar débuta pour les Indiens et on compta six points contre lui dans les quatre premières manches, y compris le circuit de Dickey alors qu'il y avait un coureur sur les buts, ce à la quatrième. Il céda alors sa place à John Humphries mais une paire de buts sur balles, un sacrifice et un simple donnèrent l'avantage à New-York à la septième manche et il fut tenu responsable de la défaite.

Tom Drake et Joe Dobson se sont partagé la huitième manche et les Yankees comptèrent quatre points sur le circuit de Crosetti, des deux buts de Henrich et Dickey, un but sur balles, un simple et un sacrifice.

Résultat détaillé de la joute:

CLEVELAND				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
We'herly, c.	2	0	0	2
Campbell, c.d.	2	0	1	0
Hemley, r.	5	2	2	5
Trosky, lb.	4	2	1	2
Solters, c.g.	5	2	2	2
Chapman, c.	3	0	2	4
Keltner, 3b.	4	0	1	2
Grimes, ac.	3	0	0	1
Shilling, 2b.	3	0	2	1
Hale, 2b.	1	0	0	0
Milnar, l.	2	0	0	1
Humphries, l.	1	0	0	0
xHeath, l.	1	0	0	0
Drake, l.	0	0	0	1
Zuber, l.	0	0	0	0

Totaux: 36 6 11 24 6

NEW-YORK				
	a.b.	p.	c.s.	r. a.
Crosetti, ac.	3	2	2	2
Rolfe, lb.	5	0	1	0
Henrich, c.	5	2	2	4
Dickey, r.	4	3	2	11
Gordon, 2b.	4	3	2	2
Keller, c.g.	4	1	3	2
Gallagher, c.	2	1	1	0
Dahlgren, lb.	4	0	1	6
Gomez, l.	3	0	1	1
Hadley, l.	1	0	0	0

Totaux: 35 12 15 27 8

xFrappa pour Humphries à la 8e.
Cleveland: 00000300—6
New-York: 12120024x—12

Sommaire: Erreurs: Solters. Points produits par Solters 3, Keltner 2, Crosetti 2, Dahlgren 2, Dickey 2, Trosky 2, Solters. Circuits: Dickey, Crosetti, But volé: Gallagher. Sacrifices: Dahlgren, Gallagher 2, Doubles-jeu: Gordon à Crosetti à Dahlgren. Laissés sur les buts: New-York 8; Cleveland 7. Buts sur balles de Gomez 3; Milnar 2; Humphries 2; Hadley 3. Coups sûrs, sur balles de Milnar, 9 en 4 manches; Humphries, 2 en 3 manches; Drake 4 en 1-3 manches; Zuber, 0 en 2-3 manches; Gomez, 10 en 6 manches 1-3; Hadley, 1 en 2-3 manches. Mauvais lancer: Milnar; Lanceur gagnant: Hadley. Lanceur perdant: Humphries. Arbitres: Rupp, Geisel, Kolls et Bazil. Temps 2.19. Assistance: 37.531.

Assistance: 37.531.

Les sweepstakes à Laval-sur-le-Lac

Le club de golf Laval-sur-le-Lac a connu une fin de semaine très active, marquée par des sweepstakes, qui eurent lieu samedi et dimanche. Le professionnel Phil Farley a visité le club et y a enregistré une ronde de 67 samedi et une autre de 68 dimanche sur un parcours dont la normale est de 71.

Voici maintenant pour les résultats des sweepstakes:

SAMEDI	
CLASSE A	
A. Painchaud	68
Guy Rolland	69
A. Laurendeau	73
Robert Oulmet	75
CLASSE B	
L. Mercier	67
L. Boileau	69
W. Lajeunesse	72
A. Collette	73
L.-D. Bouffard	75
H.-E. Charbonneau	76

Totaux: 29 6 9 18 13

DIMANCHE	
CLASSE A	
A. Laurendeau	70
Guy Rolland	73
Jos. Dagenais	74
J.-R. Bourassa	74
Arthur Painchaud	74
CLASSE B	
J.-M. Pritchard	71
A. Patenaude	72
Henri Lavioie	73
L. Mercier	75
François Faure	76
W.-F. Locke	77
hon. Juge L. Cousineau	77
CLASSE C	
Maurice Gérin	68
Paul Collette	70

Les Royals sont déclassés par Rochester

Les frappeurs du Montreal ont été faibles au bâton samedi après-midi et ils subirent un deuxième échec consécutif aux mains des Ailes Rouges de Rochester et cela par un résultat de 15 à 5, ce qui est une défaite bien conditionnée.

En plus d'être impuissants à frapper les balles du lanceur Mike Ryba, les protégés de Burleigh Gramp et pas moins de 4 erreurs ont été commises par nos Royals, dont deux par l'arrêt-court Norris, une par Deal et l'autre par Van Robays.

Les lanceurs des Royals se succédèrent au monticule sans pouvoir arrêter l'élan des visiteurs et tour à tour Marvin Duke, Paynick et Rogers furent chassés sous les douches et Rescigno dut terminer la partie pour nos locaux. Ces lanceurs accordèrent un total de 18 coups sûrs aux visiteurs, dont 3 pour Narrows, Crabtree et Cooke.

Deux coups de circuit furent frappés au cours de cette rencontre, le premier par Deal et le second par Crabtree.

Résultat détaillé de la partie de samedi au Stade:

Ross 3b	4	2	1	2	1
Deal cc	4	1	2	3	0
Hartje r	4	0	2	2	0
Parks cg	3	0	1	3	0
VanRobays cg	4	0	0	0	0
Bell 2b	4	0	0	1	5
Norris ac	4	0	0	5	1
Huake 1b	4	0	0	10	0
Duke 1	0	0	0	0	0
Paynick 1	0	0	0	0	0
Rogers 1	2	1	1	0	0
Rescigno 1	0	1	0	0	0
x-Becker	1	0	0	0	0
Total	34	5	7	27	1
x-frappa pour Rescigno à la 9e.					
Résultat par manche:					
Rochester	305	010051	à la 1e.		
Montréal	000003020				
Sommaire: erreurs, Norris 2, Va					

NOS SOUVERAINS A OTTAWA

Sa Majesté la reine parle en anglais et en français à la pose de la première pierre de l'immeuble de la Cour suprême

"Voir vos deux grandes races, avec leurs législations, leurs croyances et leurs traditions différentes, s'unir de plus en plus étroitement, à l'imitation de l'Angleterre et de l'Ecosse, par les liens de l'affection, du respect et d'un idéal commun: tel est mon désir le plus cher"

LE DISCOURS DU ROI A L'INAUGURATION DU MEMORIAL DE LA GRANDE GUERRE

Ottawa, 22 — Samedi, Sa Majesté la reine a posé la première pierre du nouvel édifice de la Cour suprême à Ottawa. A cette occasion, Sa Majesté a parlé en anglais puis en français.

Sa Majesté la Reine

"Je suis heureuse de poser la première pierre d'un édifice destiné à l'administration de la justice dans ce grand Dominion. Peut-être convient-il que cette tâche soit accomplie par une femme; car la situation que la femme occupe dans le monde civilisé a grandi avec la loi. Le Canada est fier à juste titre d'être un pays gouverné sous l'égide des lois. Ses juges et ses avocats ont été fidèles aux plus hautes traditions de la magistrature et du Barreau.

Il convient que sur ces hauteurs dominantes l'Ottawa — assurément l'un des plus beaux sites du monde — vous ajoutiez, au groupe imposant d'édifices qui abritent votre Parlement et le service exécutif du gouvernement, un immeuble digne de votre Cour suprême. Désormais, sur cette rive escarpée s'élèvera, dans cette magnifique capitale, un ensemble d'édifices publics sans égal comme symbole des institutions libres et démocratiques qui constituent notre plus grand héritage.

En français

Sa Majesté a ensuite continué en français:

"Au Canada, comme en Grande-Bretagne, la justice s'administre selon deux grandes législations différentes. Dans mon pays natal, en Ecosse, nous avons

un droit basé sur le droit romain: il sort de la même source que votre droit civil dans la vieille province de Québec.

"En Angleterre, comme dans les autres provinces du Canada, le droit coutumier l'emporte. A Ottawa, comme à Westminster, les deux sont administrés par la Cour suprême de justice. Cela est, à mes yeux, d'un très heureux augure.

"Voir vos deux grandes races avec leurs législations, leurs croyances et leurs traditions différentes, s'unir de plus en plus étroitement, à l'imitation de l'Angleterre et de l'Ecosse, par les liens de l'affection, du respect et d'un idéal commun: tel est mon désir le plus cher."

M. Lapointe

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a remercié en ces termes:

"La population de langue française du Canada est heureuse d'offrir un témoignage de reconnaissance particulière à Sa Majesté la Reine qui vient de faire gracieusement un si beau rapprochement entre les relations cordiales de l'Angleterre avec l'Ecosse et les liens de respect, de tolérance, et d'affection, propres à unir les deux grandes races de notre pays.

"Nos deux systèmes de loi, issus, l'un de la France, l'autre de l'Angleterre, apports précieux et jalousement gardés du patrimoine na-

tional, sont à bon droit considérés comme des remparts protecteurs de la survivance du caractère ethnique.

"Nous avons confiance qu'il ne tombe pas sur une terre stérile, le noble enseignement d'union de notre gracieuse souveraine, qui personnifie la beauté et le charme de sa terre natale unis au prestige et à l'éclat de la Couronne britannique.

"La visite royale que nous avons l'honneur de recevoir, — fait d'importance historique sans précédent, — m'autorise à prendre la liberté de saluer Sa Majesté du titre de première Reine du Canada, et de l'assurer que notre peuple tout entier lui gardera pour toujours, ainsi qu'à Sa Majesté le Roi, loyal, fidèle, en même temps que de profonds sentiments de respectueuse affection."

Le discours du Roi

Ottawa, 22 (C.P.) — Voici le texte du discours prononcé par Sa Majesté le roi, au dévoilement du National War Memorial, samedi:

"Je suis heureux, moi votre Roi, de dévoiler aujourd'hui, dans votre ville capitale, le noble monument commémoratif de l'esprit et du sacrifice déployés par le Canada pendant la Grande Guerre.

"Il s'est écoulé près d'un quart de siècle depuis le commencement de la Grande Guerre. Déjà, depuis quatre ans, mon père régnait sur le Trône. Pour un grand nombre, le souvenir de cette guerre se rattache étroitement à son règne. Il m'est donné aujourd'hui de rappeler le souvenir de la part prise par le Canada dans le grand conflit. Heureusement, ma tâche est déjà presque accomplie, puisque, dans la magnifique oeuvre d'art que je viens de dévoiler, se perpétue une expression vivace et durable de l'esprit canadien.

"Le moment et l'endroit de la cérémonie actuelle ne manquent pas de signification. Je ne suis pas surpris du temps que vous avez mis à ériger ce monument et à le bien situer. Sur les champs de bataille de l'Europe, et dans le Dominion, il existe plusieurs monuments à la mémoire des grands morts canadiens. Aujourd'hui, dans sa propre capitale, le Canada élève son monument national.

"Le monument témoignera au monde entier de la gratitude du Canada. Il en est un magnifique symbole. On l'a bien nommé *La Réponse*. Il illustre, au premier regard, la réponse que donna le Canada lorsque la paix mondiale fut rompue et la liberté menacée dans les années décisives de la Grande Guerre. Il traduit le zèle avec lequel notre pays s'engagea dans la mêlée.

"Mais le symbolisme du monument est encore plus profond. Il représente plus que l'esprit chevaleresque. C'est la réponse spontanée à la voix de la conscience nationale. Il révèle l'âme même de notre peuple.

"Au-dessus de l'arc sous lequel s'élancent les forces armées de la nation s'élèvent les figures de la paix et de la liberté. Les fils et les filles du Canada se sont engagés dans l'armée au cours de la Grande Guerre pour gagner la paix et assurer la liberté. C'est pour la cause de la paix et de la liberté que soixante mille Canadiens ont sacrifié leur vie et qu'un plus grand nombre encore ont été atteints dans leur santé corporelle ou mentale. Ce sont ces sacrifices que le monument national aux morts de la Grande Guerre est destiné à conserver dans notre mémoire et celle des générations futures.

"Toutefois, ce monument fait plus que commémorer un grand événement. Il représente un appel, pour toutes les générations et pour tous les peuples — l'appel auquel le Canada a répondu. Ce n'est pas par hasard que les figures dominantes de la paix et de la liberté sont placées côte à côte. La paix et la liberté ne peuvent durer longtemps l'une sans l'autre. Il faut bon de posséder, dans une des capitales du monde, un symbole évocateur d'une si grande vérité. Sans liberté, il ne peut y avoir de paix durable, et sans paix, point de liberté durable."

A Kingston

Kingston, 22 (C.P.) — La ville de Kingston, autrefois appelée *King's Town*, ancienne capitale du Canada et ancienne forteresse du pays, a retenu leurs Majestés hier soir une heure et demie au lieu d'une demi-heure.

Les Souverains devaient passer près d'une journée à Kingston, mais le retard du navire a forcé Ottawa à écouter le séjour du roi et de la reine à Ottawa même, puis à Kingston. On estime que la population de Kingston était le triple de la population normale hier. Des gens étaient accourus de tous les envi-

rons et des milliers avaient traversé des Etats-Unis en Canada. Le maire Stewart a reçu leurs Majestés à la gare, accompagné de madame la mairesse.

Une promenade en auto de sept milles était au programme, avec arrêt à l'Ecole militaire, où Sa Majesté la reine a présenté le drapeau dont elle est colonelle aux cadets de cette école. La voiture royale a conduit leurs Majestés au fort Henry.

Le roi paraissait légèrement fatigué quand il est descendu du train à Kingston, mais la chaleur de la réception a vite paru dissiper cette fatigue. Il a souri et salué. La reine, comme à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal et à Ottawa, a gagné les foules par sa grâce et son charme.

A Cornwall

A Cornwall, le train royal a modéré à trois milles à l'heure, pour permettre aux milliers de personnes réunies à la station de voir leurs Majestés. Elles avaient pris place à l'arrière du train, debout sur la plate-forme. 7,000 enfants étaient massés près de la station. Les nombreux Canadiens français de Cornwall ont crié avec ferveur en français: Vive le Roi, vive la Reine! Le député fédéral Lionel Chevrier était sur le quai de la station avec plusieurs autres personnages officiels.

Téléphone aux petites princesses

A Ottawa, hier matin, leurs Majestés ont téléphoné à leurs fillettes. C'était la première fois qu'elles leur parlaient au téléphone depuis leur arrivée au Canada. Pendant quelques instants, le roi et la reine ont parlé aux petites princesses Elizabeth et Margaret-Rose comme tous les parents auraient fait à leurs enfants. La reine leur a particulièrement recommandé de mettre des caoutchoucs quand il pleut pour ne pas prendre le rhume.

Les princesses ont passé la fin de semaine chez le plus jeune frère de la reine, à la campagne.

La reine chante "O Canada"

Comme le roi Edouard VIII à Vienne, leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth ont assisté à Ottawa hier au chant *O Canada* et ont par le fait même consacré national cet hymne de Calixa Lavallée. A la fin de la cérémonie du dévoilement du monument aux morts de la Grande Guerre, on a réchanté en français et en anglais *O Canada*. La reine a chanté avec le peuple.

Leurs Majestés n'ont pas assisté hier matin à un office religieux anglican avant d'aller à la cérémonie du dévoilement du monument de la place Connaught. La fatigue et le manque de temps les en empêchèrent.

Les petites Dionne

Les quintuplettes Dionne exigent tout un cérémonial quand elles voyagent. Ce sont des princesses pour ne pas dire des reines. Quant leur train s'est arrêté en gare d'Albion, le 22 mai, à 3 heures, il y avait 200 personnes à attendre. Elles ont forcé le docteur Dafoe à sortir de sa couchette et à signer des autographes. Les quintuplettes dormaient profondément et n'ont eu connaissance de rien. Heureusement!

Billets tirés au sort

A Windsor, on a fait tirer au sort parmi les chômeurs environ 200 des 1,000 billets destinés à assurer des places de choix dans la grande estrade devant laquelle paraîtront leurs Majestés le 6 juin prochain.

Près de Cobourg

Le train royal, qui a passé la nuit sur une voie d'évitement près de Cobourg, Ontario, s'est remis en route vers Toronto à 8 h. 35 ce matin. Il doit arriver à Toronto à 10 h. 30.

Pluie à Toronto

Toute la nuit, il a plu à Toronto. De même ce matin. Le temps y est froid. Néanmoins, des centaines de personnes ont passé la nuit dehors, aux abords de la gare et à certains endroits du passage de leurs Majestés, dans l'espoir d'obtenir les meilleures places. Nombre d'entre elles se sont munies de café, de sandwiches, etc. Les petits restaurants ont fait des affaires d'or toute la nuit et ont même haussé les prix. On cite le cas d'un homme et d'une femme, accompagnés d'un enfant de cinq ans et d'un autre que sa mère porte dans ses bras, installés sous une marquise de cinéma sur une boîte d'oranges. A mesure que la faim se fait sentir, ils sortent de sous la boîte café, sandwiches, etc.

L'archevêque anglican de Toronto a fait parvenir à Sa Majesté, chef de l'Eglise anglicane, une adresse où il dit le dévoilement du clergé anglican.

Les Chinois de Kingston

Kingston, 22 (P.C.) — La petite colonie chinoise de Kingston a aussi participé à la réception royale à laquelle prenaient part plus de 100,000 personnes. Sur un gigantesque panneau-reclame, on pouvait lire: "Bienvenue à leurs Majestés. Les Chinois de Kingston sont heureux dans l'Empire britannique".

Quand leurs Majestés repasseront chez nous

Plusieurs Montréalais s'organisent déjà pour faire le voyage à Sherbrooke, à cent milles au sud-est de la métropole, pour le 12 juin,

jour fixé pour le retour dans la province de Québec de leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth, qui, à ce moment, reviendront des Etats-Unis.

Le train royal fera un arrêt relativement prolongé dans la ville des Cantons de l'Est avant de repartir pour les provinces maritimes via Lévis et la Rivière-du-Loup. Des milliers de Québécois entendent traverser le fleuve pour assister à la réception royale en gare de Lévis.

La journée de nos souverains à Toronto

Le roi et la reine arrivent à Toronto aujourd'hui, pour une visite d'une journée, dont voici le programme:

A 10 h. 30 ce matin, arrivées des souverains à la gare du Nord; à 11 h., réception à l'hôtel de ville; à 11 h. 40, réception à l'hôtel du gouvernement; à 12 h. 30 p.m., présentation d'un drapeau par la reine au régiment royal écossais de Toronto; à 1 h. p.m., déjeuner donné par le gouvernement à Hart House; à 3 h. 30, apparition de leurs Majestés au terrain de courses de King's Plate; à 4 h., thé du lieutenant-gouverneur et de Mme Matthews; à 5 h. 15, visite à l'hôpital militaire de la rue Christie; à 7 h., départ de la gare Union.

Les locomotives du train royal

New-York, 22 (CP) — Des représentants de l'exposition universelle de New-York annoncent que les locomotives des chemins de fer de l'Etat canadien et du Pacifique Canadien qui traînent, à tour de rôle, les douze wagons du train qui transporte le roi Georges VI et la reine Elisabeth dans leur voyage au Canada, seront exposées à New-York avec d'autres trains célèbres, dont le fameux Coronation Scot de Londres, Angleterre.

Retour au travail

A Ottawa, fonctionnaires et députés retournent au travail aujourd'hui, sans être encore revenus de leurs émotions. Le roi et la reine ont passé deux jours et demi dans la capitale et ont pris part à plusieurs manifestations. La population d'Ottawa est demeurée très frappée de la beauté de la reine. On en parle dans toute la ville et dans tous les bureaux. Nombre de gens ont pleuré pendant les cérémonies, notamment au départ de leurs Majestés hier après-midi.

Le "Skeena" et le "Saguenay"

Les vaisseaux canadiens *Skeena* et *Saguenay* sont présentement amarrés dans le port de Montréal. On sait que ces vaisseaux ont fait escorte à l'*Empress of Australia* dans les eaux canadiennes, la semaine dernière. Ils repartiront pour Halifax à la fin de la semaine. Le *Skeena* aura l'honneur de transporter leurs Majestés et le *Saguenay* leurs bagages pour la traversée du détroit de Northumberland, du cap Tormentin à Charlottetown le 14 juin, puis à Pictou.

Synopsis du catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa

par l'abbé Joseph CARRIER, D.P.H.

Sous le titre de *Synopsis du Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa*, M. l'abbé Joseph Carrier présente une série de 80 tableaux synoptiques, dont la seule vue est un puissant enseignement. S'il est désirable qu'à partir de la communion solennelle, les enfants se soucient l'esclavage du mot à mot, cet ouvrage les y aidera victorieusement.

Il va sans dire que le "Synopsis" a été accueilli avec enthousiasme par les membres de l'épiscopat auxquels l'auteur avait soumis son travail. Tous ceux qui enseignent le catéchisme lui accorderont le même accueil chaleureux parce que leur enseignement sera maintenant de beaucoup facilité.

Les instituteurs et institutrices, les élèves des classes supérieures et élémentaires trouveront avantage et profit à adopter cet ouvrage. De même les laïcs des cercles d'études ou des mouvements spécialisés l'adopteront afin de pouvoir en un seul coup d'oeil rafraîchir leur mémoire sur la doctrine catholique la plus élémentaire.

Le "Synopsis" est présenté sous une élégante toile verte, de format 11 x 8, 80 pages, autant de tableaux. Prix: 80.75 l'unité franco 0.80. Service de librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame est, Montréal.

La vie sportive

(Suite de la page 9)

Les parties dans les grandes ligues

Les jouets disputés hier et samedi dans les séries des ligues de baseball Internationale, Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

DIMANCHE	
LIGUE INTERNATIONALE	
Newark	00010000-2 8 0
Jersey City	00000000-1 2 2
Russo et George; Harris et Padden.	
2e partie:	
Newark	10000000-1 5 0
Jersey City	00300000-2 6 0
Beggs, Branch et Holm; Wittig et Atwood.	
Toronto	21001000-5 10
Buffalo	40001070-13 18 1
Meola, Berly, Brennan et Harshany; Smith et Heif.	
Toronto	00010000-3 7 0
Buffalo	02100001-4 6 1
Mulligan, Marchildon, Pezzullo et Harshany; Maglie, Archer et Savino.	
Syracuse	30304000-7 11 1
Baltimore	32101000-9 11 2
Kleinhaus, Jones, Midkiff et Warren; Ren-	



LE "GOLF"

est un sport à la mode et captivant



La saison est ouverte, venez acheter les accessoires indispensables chez DUPUIS.

BALLES "DUPREX"

la douzaine 2.79

4 pour \$1

50 bâtons désassortis. Prix ord. 1.50 à 2.98. CHACUN .79

TROUSSES de GOLF

Grand sac de toile grossière et robuste teinte naturelle, renforcée de li-sières de cuir.

choix de 4 bâtons de GOLF parmi cette série:

● brassie ● mir iron le sac et 4 bâtons 8.95

● driver ● masher pour

PL. 5151 — local 202 DUPUIS — sport — sous-sol.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-tr.

EXAMEN DE LA VUE



J. O. Giroux, O.D.

Membre de l'A.E.P.O. de Paris.

Optométriste-Opticien diplômé

A. Philie, I. Rodrigue, J. Motte,

Optométristes et Opticiens adjoints.

Spécialistes en ajustement de lunettes

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ

Dupuis Frères

MONTREAL

ninger, Matuzak et West. 2e partie: 0001104-6 8 1

Syracuse 1200310-7 9 1

Grabosky et Bottarini; Tising, Naktenis et West.

LIGUE AMERICAINE

St-Louis 30001000-4 6 0

Philadelphia 00020310-12 10 0

Lawson, Marcum et Glenn; Parmelee, Dean et Hayes.

Detroit 00100200-3 8 10 0

Boston 00000210-8 10 0

Bridges, Benton et York; Grove et Desautels.

Chicago 01000100-3 11 1

St-Louis 00010101-2 7 2

Lyons et Trebb; Krakauskas et Ferrell.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 10100000-2 8 2

Cincinnati 00024010-7 10 2

Wapak, Poffenberger et Phelps; Walters et Lombardi.

New-York 00000100-1 6 2

Pittsburg 00000010-4 8 1

Hubbell, Castelman, Lynn et Dunning; Kluger et Berres.

Philadelphia 00110000-2 9 1

St-Louis 30100010-3 9 0

Mulcahy et Millie; V. Davis; Bowman et Owen.

LIGUE AMERICAINE

Chicago 10001000-2 6 0

New-York 00100020-5 8 1

Lee, Rigney et Sylvestri; Hildebrand, Murphy et Dickey.

Detroit 30300000-5 9 0

Philadelphia 10020030-6 10 0

Rowe et Tabbeta; Potter, Joyce et Hayes.

St-Louis 20000101-9 14 0

Boston 01010300-5 12 1

Kramer et Glenn; Katchoua, Dickman et Desautels.

Cleveland 000002010-3 9 2

Washington 10000300-6 11 2

eller, Dobson et Hensley; Leonard et Guil-leni.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 00010100-4 10 1

Toronto 00010100-8 10 2

Kowalik, Roche, C. Smith et Heif; W et Harshany.

Buffalo 00000000-0 3 3

Toronto 00010000-1 6 1

Kline, Jacobs et Savino; Heif; Caldwell et Harshany.

Jersey City & Syracuse, partie du soir.

Rochester 33010001-13 12 2

Montreal 00000320-5 7 4

Ryba et Narron; Beal; Duke, Paynick, Ro-gers, Resigano et Hartle.

Baltimore 00100003-6 6 4

Newark 82040101-11 13 1

Hughes, Brumer, Hudson et West; Wash-burn et Holm. 23120000-8 16 1

Jersey City 02000100-3 5 1

Syracuse 02000100-3 5 1

Carpenter et Padden; Midkiff, Benge, An-gel et Warren.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYA-GES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et acci-dents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonex: Bélair 3361

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement

Canada

1 semaine
